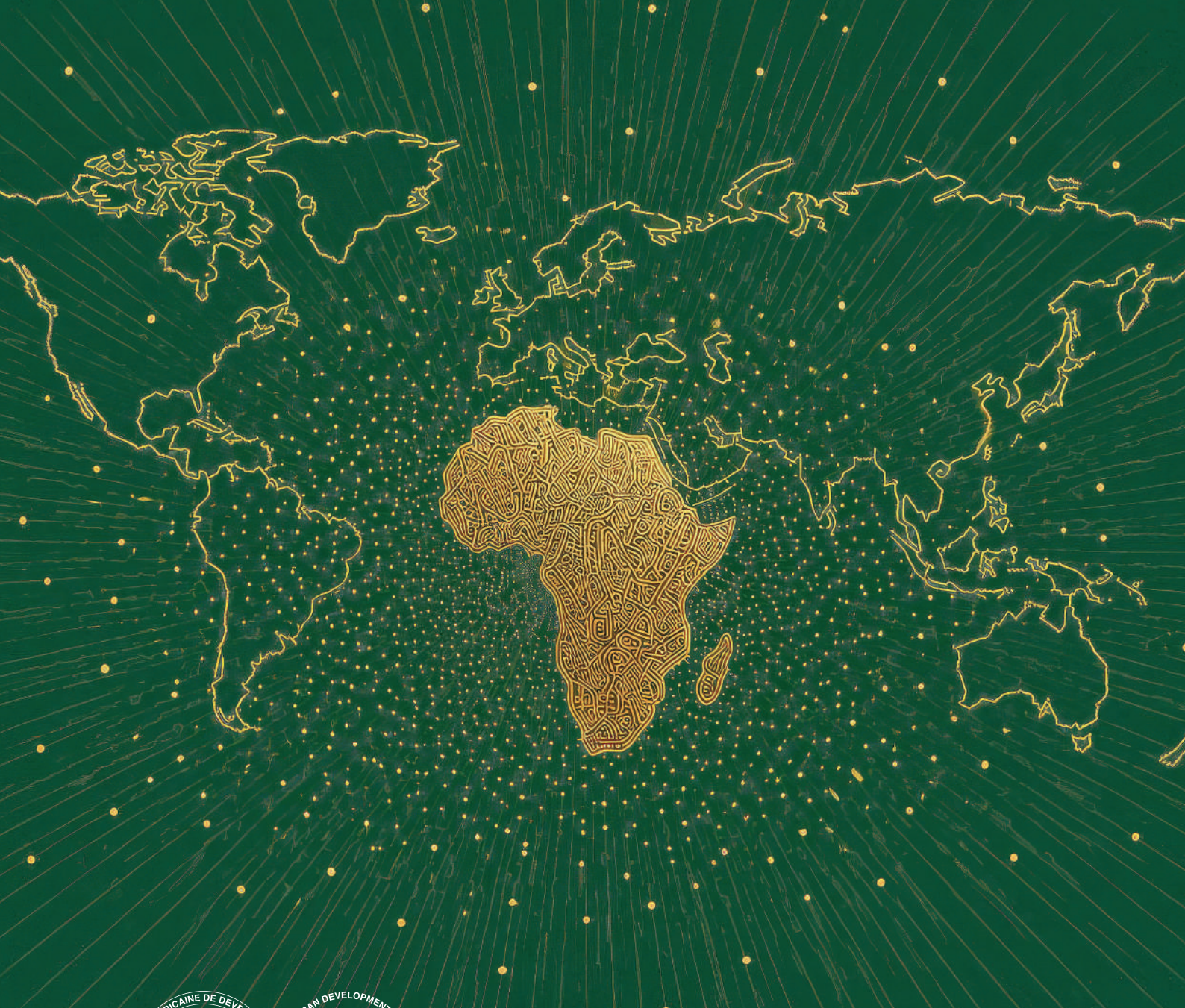
RAPPORT PAYS 2026

MAURITANIE

Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de la Mauritanie dans un monde fragmenté



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2026

Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de la Mauritanie dans un monde fragmenté

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

© 2026 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage et à inclure des extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport Pays 2026 pour la Mauritanie a été préparé au sein du Complexe de la vice-présidence à la gouvernance économique et à la gestion des connaissances, sous la direction générale et la supervision du Professeur Kevin C. Urama, Economiste en chef et Vice-président, avec le soutien d'Alexandre Kopoin, Assistant spécial de l'Economiste en chef ; d'Adamon Mukasa, Economiste de recherche principal ; et d'Amah Koffi, Assistante exécutive principale.

La préparation de ce rapport a été dirigée par Hervé Lohoues, Directeur chargé du Département d'économie du pays (ECCE), sous la coordination de Marcellin Ndong Ntah, Lead Économiste (ECCE). Tricia Effe Baidoo et Aminata Kouma Moulod, Spécialistes en gestion de produits (ECCE), ont géré le cycle de production des Rapport Pays. Jeanson Lwenge, Itumeleng Mathlo-Masemola, Assistants de recherche (ECCE), ainsi que Ziphozethu Dube et Sassire Napo, analystes de données (ECCE), ont contribué à la recherche et à l'analyse des données. Eugenia Grant, Kenane Monyela et Boris Nalayome, assistants d'équipe (ECCE), ont fourni un soutien administratif et logistique inestimable.

Le Rapport Pays 2026 pour la Mauritanie a été rédigé par Hamaciré Dicko, Economiste pays, sous la supervision de Audrey Chouchane, Lead Economiste. L'équipe tient également à remercier : (i) Linguère Mously Mbaye, Cheffe de division (ECCE.1) ; (ii) l'équipe régionale de l'Afrique du Nord (RDGN), dirigée par Mohamed El Azizi, Directeur général, avec le soutien de Malinne Blomberg, Directrice générale adjointe, et Responsable pays pour la Mauritanie ; (iii) le Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iv) le Département des États en transition (RDTS), dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; et tous les autres départements pour leur précieuse contribution à l'élaboration du rapport.

La Banque tient à remercier les autorités de la Mauritanie pour avoir accueilli et facilité la mission entreprise pour préparer le Rapport Pays 2026, ainsi que les représentants des institutions gouvernementales, des partenaires au développement, du secteur privé, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes pour leur disponibilité et la qualité des discussions et des échanges qui ont eu lieu au cours de la mission de terrain.

Les données utilisées dans ce rapport ont été compilées par le Département des statistiques (ECST), dirigé par Samson Babatunde Omotosho, Directeur, avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la Division des statistiques économiques et sociales, et d'Anouar Chaouch, Statisticien supérieur.

Des commentaires des pairs évaluateurs ont été reçus de Safa Ben Hadj Mbarek Mkachar-Fradi, Spécialiste de fragilité et de résilience (RDTS). Le rapport a également bénéficié de la précieuse contribution du Professeur Charles N'Cho Oguie, Professeur émérite d'économie, Université de San Francisco – États Unis, qui a agi à titre d'évaluateur externe.

La couverture du rapport est basée sur une conception originale de Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du departement des relations exterieures et de la communication de la banque. La revision a ete effectuee par Taha Amiar, tandis que la mise en page et la conception graphique ont été réalisées par Yasso Creation.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS III
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ENCADRÉS V
LISTE DES ABRÉVIATIONS VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE VIII
CHAPITRE I : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1
Messages clés 1
1.1 Introduction 1
1.2 Performance de croissance 1
1.3 Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes 2
1.4 Perspectives macroéconomiques et risques 7
1.5 Recommandations politiques 9
CHAPITRE II: MOBILISER DES CAPITAUX À GRANDE ÉCHELLE POUR UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET RÉSILIENTE EN MAURITANIE 11
Messages clés 11
2.1 Introduction 11
2.2 Quantifier les besoins de financement du développement de la Mauritanie 12
2.3 Mobiliser les ressources fiscales à grande échelle 12
2.4 Amélioration des systèmes de gestion des finances publiques 18
2.5 Formalisation du secteur informel 19
2.6 Renforcer les partenariats public-privé (PPP) 21
2.7 Mobiliser des capitaux à long terme auprès d'investisseurs régionaux et institutionnels 23
2.8 Tirer parti des capitaux de la diaspora 24
2.9 Exploiter les ressources naturelles de la Mauritanie 24
2.10 Attirer les capitaux privés internationaux dans un monde fragmenté 26
2.11 Conclusion et recommandations politiques 28
CHAPITRE III : RENFORCER ET CONSOLIDER LES SYSTÈMES FINANCIERS ET L'AUTONOMIE DE LA MAURITANIE DANS UN MONDE EN MUTATION 31
Messages clés 31
3.1 Introduction 31
3.2 Renforcer le système financier de la Mauritanie : s'attaquer aux obstacles et élargir la portée et l'impact 32
3.3 Consolider système financier de la Mauritanie : une architecture financière cohérente et intégrée 33
3.4 Vers la capacité d'action et l'autonomie financières 35
3.5 Conclusion et recommandations en matière de politiques publiques 36
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 38

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Performance de croissance historique de la Mauritanie, 1980-2025
Figure 2	Tendances de l'équilibre budgétaire et de la dette publique en pourcentage du PIB en Mauritanie (2021-2027)
Figure 3	Dette publique brute et décomposition par type de créancier, 2000–2024 de la Mauritanie (en pourcentage du PIB)
Figure 4	Service de la dette extérieure en pourcentage des recettes publiques, en Afrique du Nord, 2015–2023
Figure 5	Paiements d'intérêts sur la dette publique et dépenses de santé, 2021–2023
Figure 6	Relation dette/PIB et productivité en Mauritanie
Figure 7	Croissance du PIB réel par habitant de la Mauritanie, 2021-2027
Figure 8	Croissance réelle du PIB de la Mauritanie, 2021-2027
Figure 9	Besoins de financement de la Mauritanie, en pourcentage du PIB, en 2030 et 2063
Figure 10	Évolution des recettes fiscales totales (hors subventions), 2000-2024
Figure 11	Taux réglementaire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) en Mauritanie
Figure 12	Élasticité des recettes fiscales en Mauritanie par rapport à la croissance du PIB
Figure 13	Élasticité sectorielle des recettes fiscales en Mauritanie par rapport à la croissance du PIB
Figure 14	Ratio impôt/PIB de la Mauritanie, en moyenne 2024
Figure 15	Chronologie du séquençage des réformes : des gains rapides à la capacité budgétaire durable
Figure 16	Contribution du secteur informel, en pourcentage, au PIB de la Mauritanie, 2015–2020
Figure 17	Efficacité de l'investissement public en Afrique
Figure 18	Crédit domestique au secteur privé en Mauritanie, en pourcentage du PIB, 2020-2024

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Indicateurs macroéconomiques et sociaux clés de la Mauritanie, 2021-2027
Tableau 2	Instruments politiques pour une mobilisation efficace des recettes en Mauritanie

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1	Impacts du conflit au Moyen-Orient sur l'économie mauritanienne
Encadré 2	Réformes fiscales clés visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales en Mauritanie
Encadré 3	Actions clés et réformes visant à moderniser la collecte des recettes en Mauritanie
Encadré 4	La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) 2023–2028 de la Mauritanie

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
APIM	Agence de promotion des investissements en Mauritanie
BAD	Banque africaine de développement
BCM	Banque centrale de Mauritanie
BMD	Banques multilatérales de développement
IFD	Institutions de financement du développement
FAD	Fonds africain de développement
FEC	Facilité élargie de crédit
FFI	Flux financiers illicites
FGM	Fonds de garantie de Mauritanie
FiTI	Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche
FMI	Fonds monétaire international
FRD	Facilité de résilience et de durabilité
GES	Gaz à effet de serre
GTA	Projet gazier Grande Tortue Ahmeyim
IDE	Investissement direct étranger
ITIE	Initiative de transparence dans les industries extractives
MEDC	Mécanisme élargi de crédit
MIC	Marché Interbancaire de Change
ODD	Objectifs de développement durable
PIB	Produit intérieur brut
PPP	Partenariat public-privé
PTF	Partenaires techniques et financiers
RDGN	Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique du Nord
SCAPP	Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SCEE	Système de comptabilité environnementale et économique
TADAT	Outil d'évaluation diagnostique de l'administration fiscale (Tax Administration Diagnostic Assessment Tool)
UC	Unité de compte
US$	Dollar des États-Unis d'Amérique
ZEEM	Zone économique exclusive mauritanienne

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La croissance économique de la Mauritanie a ralenti à 4,0% en 2025, contre 6,3% en 2024, principalement en raison de la contraction du secteur extractif, malgré la bonne performance des secteurs non extractifs. Les perspectives sont favorables avec une croissance projetée à 4,4% en 2026, et 4,7% en 2027, portée par l'entrée en production du gaz, et la bonne performance des secteurs de l'agriculture, de la pêche, des bâtiments et travaux publics, et des services. Les principaux risques pouvant compromettre ces perspectives sont les éventuels retards dans l'exploitation du gaz du projet Grand Tortue Ahmeyim, et les tensions géopolitiques mondiales, notamment la guerre au Moyen Orient accentuant la volatilité des cours du fer, de l'énergie et des produits alimentaires, et entrainant des poussées inflationnistes accompagnées d'une pression sur les finances publiques. La baisse de l'aide publique au développement, les effets croissants du changement climatique, et la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel constituent des facteurs structurels défavorables à l'économie.

Les besoins de financement de développement de la Mauritanie sont estimés à environ 8,6 milliards US$ (Dollar des Etats-Unis d'Amérique) par an (81,3% du PIB de 2024) pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ou environ 1,5 milliard de US$ par an (14,2% du PIB de 2024) pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le pays devrait accélérer les réformes visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Il est également essentiel de promouvoir les partenariats publics-privés susceptibles de mobiliser des ressources importantes pour des projets structurants. Il est aussi important d'accélérer l'opérationnalisation de la bourse de Nouakchott pour permettre aux entreprises de disposer de ressources financières plus longues.

La Mauritanie a engagé plusieurs réformes réglementaires et institutionnelles pour bâtir un système financier moderne, résilient et mieux intégré. Les avancées ont porté notamment sur le renforcement de la supervision bancaire et financière, la modernisation du système de paiement national, la restructuration du marché de change, et le renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La Mauritanie, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, affiche un produit intérieur brut par habitant estimé à 2120 US$ en 2024. Située au Maghreb, elle couvre une superficie de 1 030 700 km² et compte une population d'environ 5,2 millions d'habitants, en 2024. Le pays dispose d'un potentiel de développement considérable : des ressources minières et gazières abondantes, de vastes terres agricoles, un fort potentiel en énergies renouvelables (solaire et éolien) ainsi qu'une richesse halieutique significative. Malgré ces atouts, l'économie reste faiblement diversifiée et demeure fortement dépendante du secteur extractif.

La Mauritanie fait également face à plusieurs contraintes structurelles qui freinent sa capacité à mobiliser les ressources nécessaires pour financer son développement. Parmi ceux-ci figurent une mobilisation limitée des recettes publiques, un marché domestique des capitaux peu développé, ainsi que des mécanismes de financement innovants et mixtes, y compris les partenariats public–privé (PPP), qui restent sous-exploités.

Dans ce contexte, des réformes réglementaires et institutionnelles s'imposent afin d'élargir l'assiette fiscale, de renforcer l'inclusion financière et de mieux valoriser le capital naturel. L'approfondissement du marché domestique des capitaux, et la poursuite des réformes visant l'amélioration du climat des affaires, constituent également des leviers essentiels pour accroître l'attractivité de l'investissement privé.

Le présent rapport, intitulé « *Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de la Mauritanie dans un monde fragmenté*», vise à analyser les leviers permettant de mobiliser, à grande échelle, les ressources financières nécessaires au développement du pays. Il identifie les principaux goulots d'étranglement qui freinent cette mobilisation, et propose des réformes pour renforcer la gouvernance réglementaire et institutionnelle, en vue de bâtir une architecture financière plus intégrée, et résiliente à même de soutenir le développement de la Mauritanie à long terme. Ce rapport entend fournir une base analytique solide pour éclairer l'élaboration des politiques publiques nationales. Il s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés au niveau continental dans le Rapport principal « *Perspectives économiques en Afrique* » (PEA) 2026 de la Banque africaine de développement (BAD).

Le rapport est structuré en quatre (4) parties. Outre l'introduction générale, la deuxième partie du document analyse les performances et les perspectives économiques de la Mauritanie. La troisième partie examine la mobilisation du financement du développement à grande échelle en Mauritanie. Enfin, la quatrième partie examine les systèmes financiers et les capacités d'action de la Mauritanie dans un monde en mutation.

1 PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

MESSAGES CLÉS

- En 2025, la croissance a ralenti à 4,0%, contre 6,3% en 2024, en raison de la contraction du secteur extractif, et malgré la performance des secteurs de l'agriculture, du commerce, des transports et des services.
- Les perspectives restent favorables, avec une croissance projetée à 4,4% en 2026 et 4,7% en 2027, portée par la reprise du secteur extractif, avec la mise en production du gaz, et la bonne performance du secteur non extractif.
- Les finances publiques sont sur une bonne trajectoire, avec un déficit réduit à 0,6% du PIB en 2025 et une dette publique ramenée à 39,9% du PIB, maintenant le risque de surendettement extérieur et global à un niveau modéré.
- Le cadre macroéconomique mérite d'être renforcé pour consolider les acquis récents, en mettant en œuvre des politiques budgétaires et monétaires proactives pour atténuer l'impact du conflit au Moyen–Orient, et accélérer la diversification économique.

1.1 Introduction

Ce chapitre présente les performances économiques récentes de la Mauritanie pour 2025, et les perspectives pour la période 2026-2027. Il évalue les tendances macroéconomiques, les politiques budgétaires et monétaires, l'inflation, la dette publique et les flux financiers notamment, les envois de fonds, les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement. Il examine les facteurs de risques pesant sur les perspectives, et propose les politiques pour soutenir la stabilité macroéconomique, et la transformation structurelle. Il présente également un aperçu des liens entre les efforts de mobilisation des ressources intérieures et le déficit de financement de la Mauritanie. Enfin, il analyse le développement social à l'aune d'indicateurs clés relatifs à la pauvreté, aux inégalités et à l'emploi.

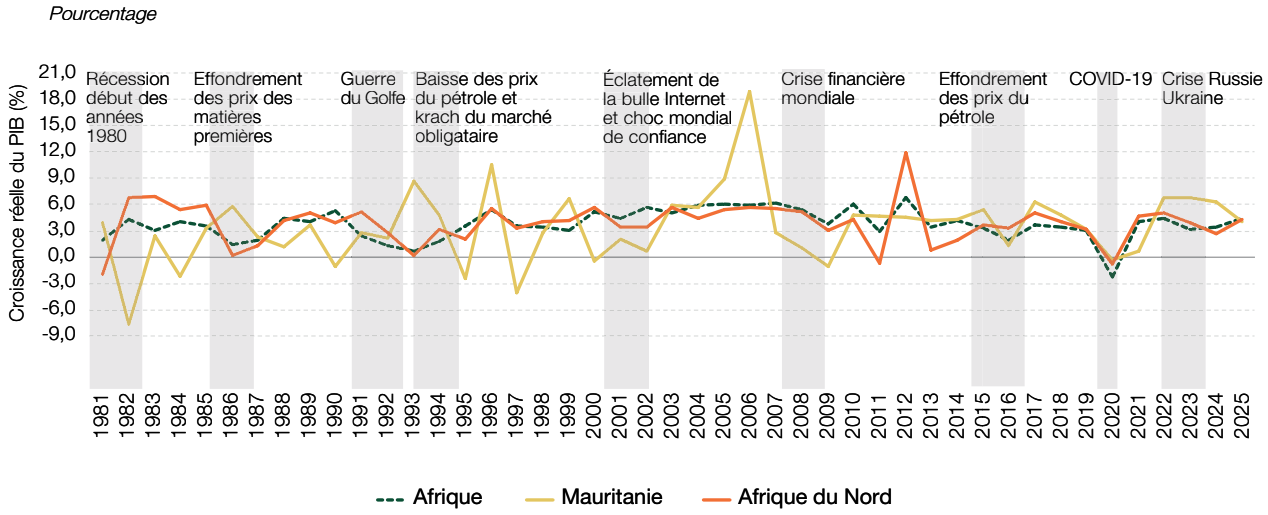
1.2 Performance de croissance

La croissance économique de la Mauritanie demeure fortement tributaire du secteur extractif, en particulier de l'évolution des prix internationaux du minerai de fer. Depuis les années 1970, l'économie mauritanienne, à l'instar des autres économies africaines, a subi d'importants chocs externes, notamment les crises pétrolières de 1973 et 1979, la guerre du Golfe de 1990-1992, la crise financière asiatique de 1997, la crise financière mondiale de 2008-2009, l'effondrement des prix des matières premières de 2013-2014, la pandémie de COVID-19 en 2020, ainsi que les conflits plus

récents en Ukraine et au Moyen-Orient. En plus de ces chocs mondiaux, le pays subit actuellement les effets de la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel. Sur la période 1980–2025, la croissance moyenne du PIB de la Mauritanie s'est établie à 3,5%, un niveau inférieur à celui enregistré en Afrique du Nord (3,9%) et le continent africain (3,8%) (Figure 1). Il est essentiel de renforcer les capacités nationales de réponse aux chocs externes, et d'approfondir les réformes pour diversifier l'économie, et accélérer sa transformation structurelle.

La croissance économique récente est marquée par un ralentissement s'établissant à 4,0% en 2025, contre 6,3% en 2024, principalement en raison de la contraction du secteur extractif, notamment la production de fer et d'or. Ce repli intervient malgré la bonne performance de l'agriculture, du commerce, des transports et des autres services. Les services ont contribué pour 2,5 points à la croissance, contre 0,8 point chacun pour les secteurs primaire et secondaire. Du côté de la demande, le ralentissement de la croissance s'explique essentiellement par la baisse de l'investissement, qui a reculé, passant de 44,8% du PIB en 2024 à 40,6% en 2025. La contribution de l'investissement à la croissance a ainsi diminué, passant de 3,6 points en 2024 à 2,2 points en 2025. En revanche, la consommation finale, qui représente 68% du PIB, demeure le principal moteur de la croissance en 2025.

Figure 1 : Performance de croissance historique de la Mauritanie, 1980-2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et FMI.

1.3 Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes

1.3.1 Politique monétaire, inflation, taux de change

L'inflation a poursuivi sa trajectoire descendante pour s'établir à 1,6% en 2025, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires. Dans ce contexte de maîtrise des pressions inflationnistes, la Banque centrale de Mauritanie (BCM) a poursuivi son assouplissement monétaire, réduisant son taux directeur à 6% en 2025, contre 6,5% en 2024, pour soutenir la reprise du crédit à l'économie. Le marché de change s'est renforcé, grâce à l'opérationnalisation du Marché Interbancaire de Change (MIC), contribuant à renforcer la stabilité du taux de change de l'ouguiya mauritanien face au dollar américain.

1.3.2 Secteur financier

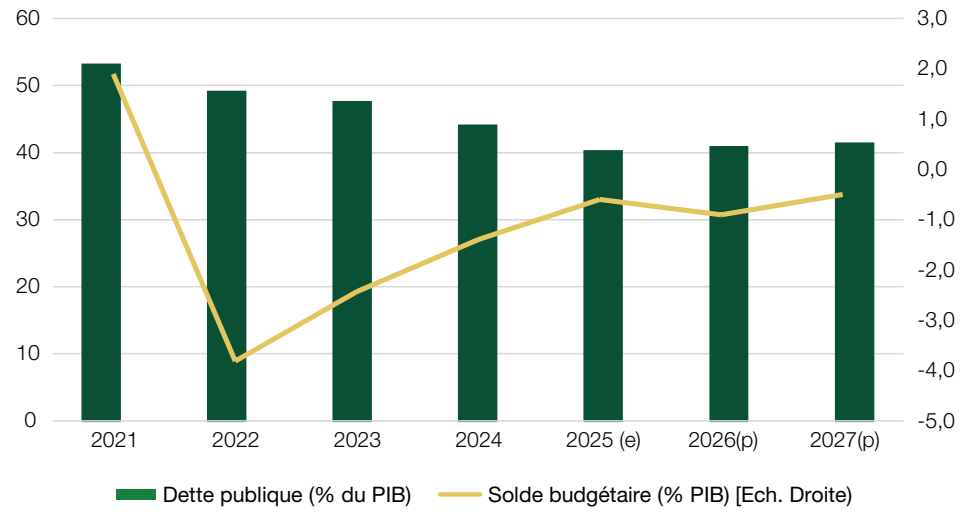
Le système financier demeure globalement solide. Les banques maintiennent une capitalisation satisfaisante, avec un ratio de capital stable à 15,3% en 2025 et un ratio d'adéquation

des fonds propres en légère baisse à 18,2%, mais supérieur à la norme réglementaire de 10%. La liquidité bancaire s'est renforcée, le ratio moyen atteignant 216,6% en juin 2025, soit un niveau au–dessus des exigences réglementaires. Dans un contexte de taux d'épargne brute élevé (34,3% du PIB), le crédit au secteur privé a progressé de 8,5% en 2025, reflétant l'assouplissement de la politique monétaire. Toutefois, la qualité du portefeuille des crédits s'est détériorée : les prêts non performants ont augmenté à 19,2% en 2025. Enfin, le marché des capitaux reste peu développé, la Bourse de Nouakchott n'étant pas encore opérationnelle.

1.3.3 Politique budgétaire et dette publique

Le déficit budgétaire s'est réduit à 0,6% du PIB en 2025, contre 1,4% en 2024, grâce à la progression des recettes fiscales et à la maîtrise des dépenses courantes. Les recettes totales ont augmenté de 22,2% du PIB en 2024 à 24,1% en 2025, attribuable à l'amélioration du rendement de l'impôt sur les bénéfices et revenus, à la dynamisation des taxes sur les biens et services et des recettes douanières. Les recettes fiscales hors secteur extractif ont progressé, de 13,9% du PIB en 2024 à 14,7% du PIB en 2025. Les dépenses publiques ont atteint 24,5% du PIB en 2025, en hausse par rapport à 2024, sous l'effet d'une hausse des dépenses d'investissement (10,8% du PIB en 2025 contre 8,7% en 2024). À l'inverse, les dépenses courantes ont diminué à 13,7% du PIB en 2025, contre 14,9% en 2024, grâce aux efforts de rationalisation.

Figure 2 : Tendances de l'équilibre budgétaire et de la dette publique en Mauritanie, en pourcentage du PIB (2021-2027)

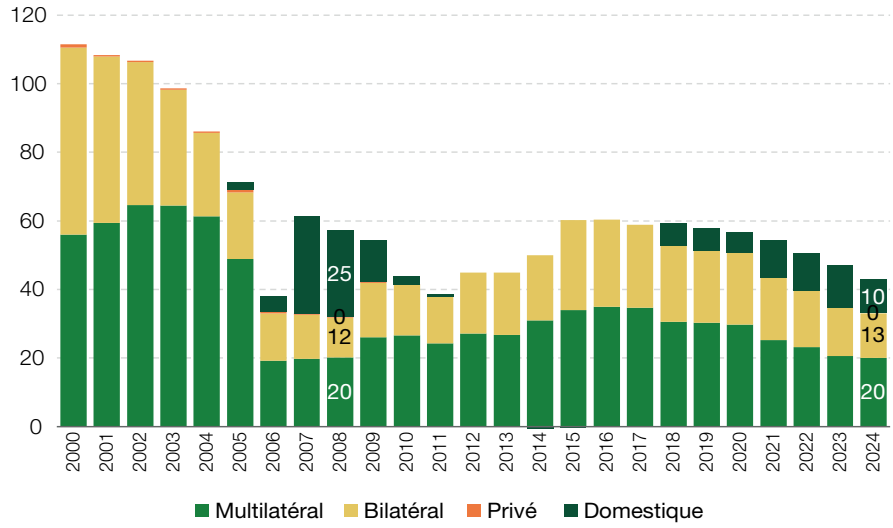


Source : Données nationales et du Département des statistiques, BAD – mars 2026.

S'agissant de la dette publique, son encours a reculé à 39,9% du PIB en 2025, contre 43,6% en 2024. La structure de la dette demeure largement dominée par la dette extérieure, qui représente 84% de l'encours total, principalement détenue par des créanciers multilatéraux (60%). En 2024, la dette multilatérale représente 20% du PIB, tandis que la dette bilatérale en constitue 13%, et la dette privée est quasi inexistante depuis 2010 (Figure 3). La dette extérieure est composée à plus de 71% d'emprunts concessionnels. Elle a enregistré une baisse significative, passant de 49,1% du PIB en 2020 à 33,1% en 2025, sous l'effet d'une croissance soutenue du PIB nominal et de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) mise en œuvre en 2020–2021. En revanche, la dette domestique (16% de la dette publique totale), a légèrement augmenté pour atteindre 6,7% du PIB en 2025, contre 6,4 %

en 2023, reflétant un recours accru aux émissions de titres publics, en particulier les bons du Trésor, les obligations du Trésor et les bons islamiques[1].

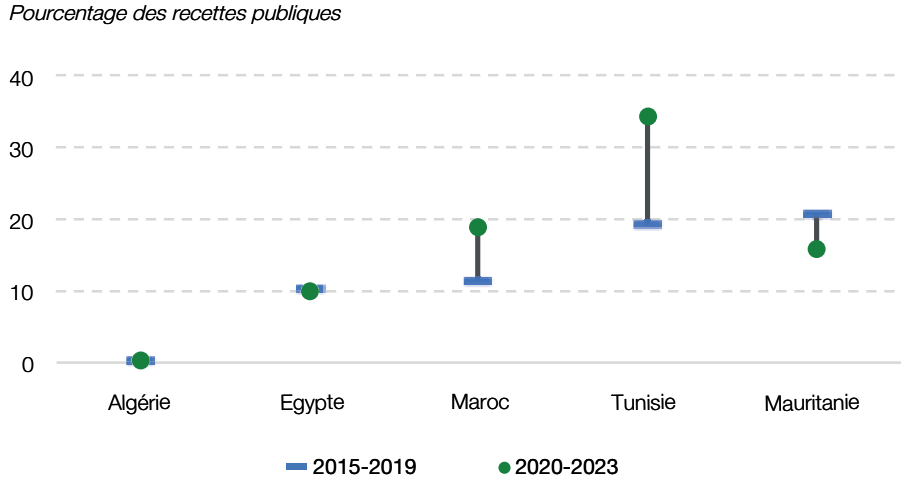
Figure 3 : Dette publique brute et décomposition par type de créancier, 2000–2024 de la Mauritanie (en pourcentage du PIB)



Source : Calculs du personnel à partir des données de base des Perspectives économiques mondiales et des Statistiques de la dette internationale

Parallèlement, le ratio du service de la dette extérieure aux recettes publiques a diminué, passant d'environ 21% sur 2015–2019 à 15,8% sur 2020–2023 (soit le même niveau que la moyenne d'Afrique du Nord), contribuant à alléger la pression sur les ressources budgétaires (Figure 4). Selon la dernière analyse de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale (décembre 2024), le risque de surendettement extérieur et global demeure modéré, tous les indicateurs restant en dessous des seuils d'alerte sur la période 2024–2034.

Figure 4 : Service de la dette extérieure en pourcentage des recettes publiques, en Afrique du Nord, 2015–2023



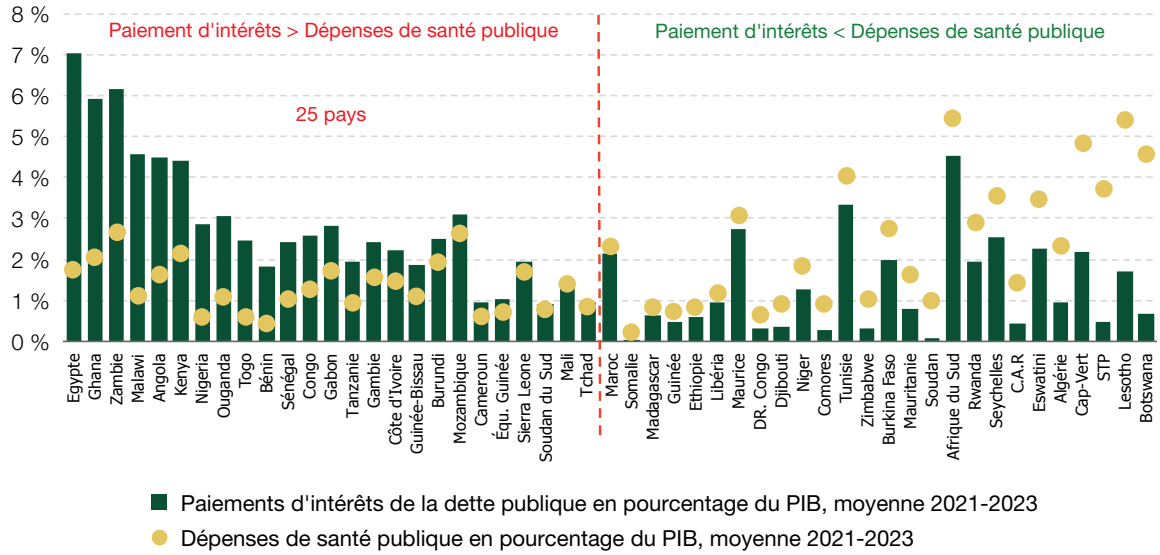
Source : Calculs du personnel à partir des données de l'International Debt Statistics de la Banque mondiale.

En matière de refinancement de la dette, le risque de refinancement pour la Mauritanie demeurait modéré à fin 2025, avec une maturité moyenne estimée à 7,2 ans, et une part de la dette arrivant à échéance dans un an représentant 14,5% de l'encours total. Le taux

[1] Source : FMI) Country Report No. 26/27, février 2026, et Ministère de l'économie et des finances, Bulletin statistique de la dette publique au titre du troisième trimestre 2025, novembre 2025.

d'intérêt moyen de la dette publique s'élevait à 2,6% fin 2025, traduisant la prédominance d'une dette extérieure concessionnelle[2]. Dans ce contexte, la Mauritanie figure parmi les pays africains où les paiements d'intérêts (0,7% du PIB) sont inférieurs aux dépenses publiques de santé (0,9% du PIB) en moyenne sur la période 2021–2023 (Figure 5).

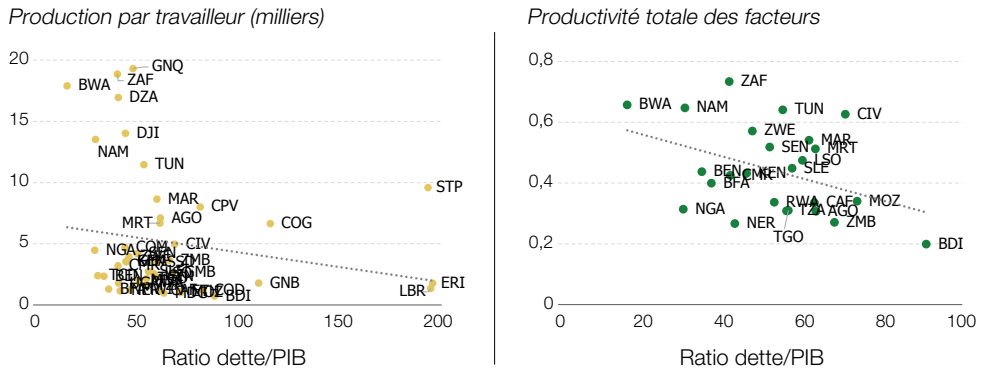
Figure 5 : Paiements d'intérêts sur la dette publique et dépenses de santé, 2021–2023



Source: UNCTAD, Base de données mondiale sur la dette (2025).

Les travaux empiriques disponibles montrent qu'il n'existe pas de relation simple et linéaire entre dette publique (en % du PIB) et la performance économique. Comparée à d'autres pays africains, le service de la dette extérieure (15,8% des recettes publiques) et les paiements d'intérêts (0,7% du PIB) de la Mauritanie sont relativement faibles, à cause de la forte proportion de la dette concessionnelle, offrant ainsi un espace budgétaire pour financer les infrastructures, les services sociaux et le développement institutionnel, qui sont essentiels pour l'accumulation du capital humain et l'amélioration de la productivité des facteurs. La figure 6 montre le positionnement de la Mauritanie par rapport aux autres pays africains, avec un ratio de la dette sur le PIB (63,6%), une production par travailleur (6685,79 personnes) et une productivité totale des facteurs (0,51).

Figure 6 : Relation dette/PIB et productivité en Mauritanie



Source : Base de données à partir de ILOSTAT, des Perspectives de l'économie mondiale (WEO) du FMI, et de la Penn World Table (PWT 11.0)[3].

[2] Ministère de l'économie et des finances, Bulletin statistique de la dette publique au titre du troisième trimestre 2025, novembre 2025.

[3] La production par travailleur (en prix constants) est issue de la base ILOSTAT, tandis que le ratio dette/PIB provient de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale (WEO) du FMI. Les données sur la productivité totale des facteurs (PTF) sont tirées de la Penn World Table (PWT 11.0). Chaque nuage de points représente des moyennes par pays, calculées comme la moyenne simple de chaque variable sur la période 1990–2024.

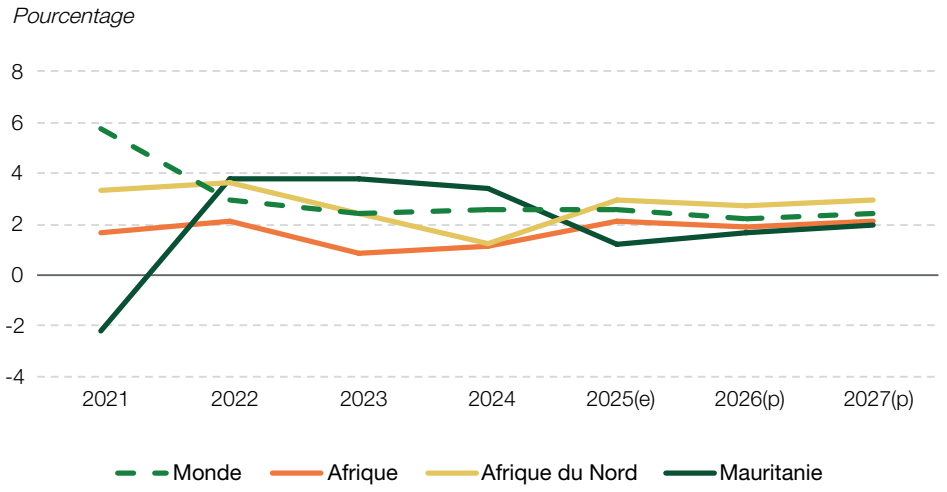
1.3.4 Position externe – Flux financiers externes

Le déficit du compte courant s'est réduit pour s'établir à 6,7% du PIB en 2025, contre 9,4% en 2024, principalement en raison de la hausse des exportations d'or, soutenue par des cours mondiaux favorables. Le déficit a été principalement financé par les prêts–projets et les investissements directs étrangers (IDE). Toutefois, les IDE ont presque diminué de moitié, passant de 13% du PIB en 2024 à 7,6% en 2025, en raison du ralentissement du secteur extractif, principal secteur de concentration des IDE. Les réserves de change se sont néanmoins stabilisées à 5,5 mois d'importation, illustrant la résilience du pays face aux chocs externes.

1.3.5 Évolutions sociales

Le taux de pauvreté est estimé à 27,4% en 2024, tandis que l'extrême pauvreté reculerait à moins de 3% en 2025, contre 4% en 2024, confirmant les progrès vers les objectifs de développement durable. La croissance du PIB réel par habitant ralentit depuis 2022, passant de 3,8% à 1,2% en 2025, tandis que l'espérance de vie a progressé de 68,3 à 69 ans sur lamême période. Toutefois, sur la période 2022–2024, la croissance moyenne du PIB réel par habitant de la Mauritanie est demeurée supérieure (3,7%) à celle enregistrée en Afrique du Nord (2,4%), sur le continent africain (1,4 %) et au niveau mondial (2,6%). La croissance du PIB réel par habitant devrait se redresser pour atteindre 1,7% en 2026 et 2% en 2027, tout en demeurant inférieur aux niveaux projetés pour l'Afrique du Nord (2,7% et 2,9%) et pour l'ensemble du continent africain (1,9% et 2,2%). Par ailleurs, les inégalités restent marquées, avec plus de 77% de pauvres en zone rurale, particulièrement dans les régions du sud et du centre, contre 35,4% en milieu urbain. Le chômage des jeunes (14–35 ans) atteignait 22,1% en 2025, nettement au–dessus du taux de chômage national (13,1%). Le secteur informel occupe plus de 63% de la population active, limitant l'inclusivité de la croissance. Afin de réduire les inégalités socioéconomiques, le gouvernement a renforcé la politique sociale, via des transferts monétaires aux personnes vulnérables, contribuant à une hausse des dépenses sociales, de 4,7% du PIB en 2020 à 5,3% en 2024.

Figure 7 : Croissance du PIB réel par habitant de la Mauritanie, 2021-2027



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international, avril 2026 et estimations de la Division de la population des Nations unies.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques et sociaux clés de la Mauritanie 2021-2027

Indicators	2021	2022	2023	2024	2025 (e)	2026 (p)	2027 (p)
Taux de croissance du PIB	0,7	6,8	6,8	6,3	4,0	4,4	4,7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-2,2	3,8	3,8	3,4	1,2	1,7	2,0
Population (milliers de personnes)	4734,9	4875,6	5022,4	5169,4	5315,1	5461,3	5608,8
PIB par habitant	2152,3	2206,8	2420,6	2429,7	2654,7	3033,2	3120,8
Espérance de vie (années)	66,8	68,3	68,5	68,8	69,0	69,2	69,4
Inflation	3,6	9,6	5,0	2,5	1,6	2,5	2,6
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	1,9	-3,8	-2,4	-1,4	-0,6	-0,9	-0,5
Solde budgétaire primaire (dons compris) (% PIB)	2,7	-2,8	-1,5	-0,4	0,4	0,0	0,3
Solde du compte courant (% PIB)	-8,6	-14,9	-8,7	-9,4	-6,7	-8,6	-6,7

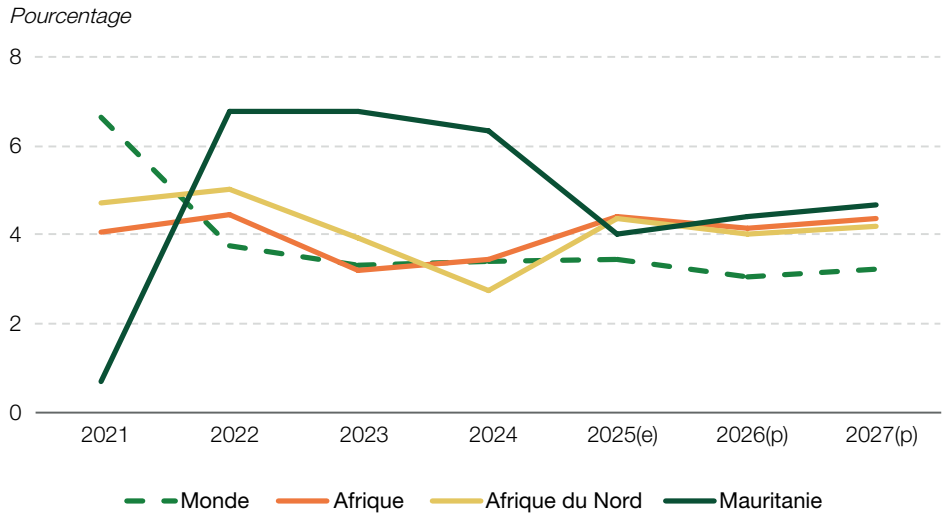
Source : Données des administrations nationales, Département des statistiques de la BAD ; estimations (e) et prédictions (p) basées sur les calculs des auteurs, mars 2026.

1.4 Perspectives macroéconomiques et risques

1.4.1 Perspectives (Croissance économique – Inflation - Situation fiscale et externe)

La croissance devrait atteindre 4,4% en 2026, puis 4,7% en 2027, soutenue par la reprise du secteur extractif, notamment la mise en production du gaz, et les bonnes performances du secteur primaire, des bâtiments et travaux publics, et des services. Du côté de la demande, elle serait stimulée par l'augmentation des investissements publics. Ces projections de croissance de la Mauritanie pour 2026 et 2027 demeurent supérieures à celles observées au niveau mondial, continental ainsi que dans la région de l'Afrique du Nord (Figure 8). L'inflation devrait atteindre 2,5% en 2026 et 2027. Le déficit budgétaire augmenterait à 0,9% du PIB en 2026, pour se résorber à 0,5% en 2027, sous l'effet de la hausse des revenus fiscaux et gaziers. Le déficit du compte courant se creuserait à 8,6% du PIB en 2026, pour s'améliorer à 6,7% du PIB en 2027, lié à l'augmentation des exportations de gaz.

Figure 8 : Croissance réelle du PIB de la Mauritanie, 2021-2027



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026.

1.4.2 Risques

Les principaux risques susceptibles de compromettre ces perspectives sont les éventuels retards dans l'exploitation du gaz du projet Grand Tortue Ahmeyim, et les tensions géopolitiques mondiales notamment la guerre au Moyen Orient, qui accentue la volatilité des cours des produits énergétique et alimentaires, entrainant une hausse de l'inflation et une pression sur les finances publiques (Encadré 1).

La baisse de l'aide publique au développement, les effets croissants du changement climatique, et la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel constituent également des facteurs défavorables. Ces risques pourraient toutefois être atténués par la mise en œuvre du programme national d'infrastructures, la montée des investissements publics, les réformes structurelles visant à diversifier l'économie, et le renforcement de la gouvernance économique.

Encadré 1 : Impacts du conflit au Moyen-Orient sur l'économie mauritanienne

L'économie mauritanienne devrait subir un impact négatif modéré face au conflit au Moyen–Orient. La Mauritanie est un importateur net de produits pétroliers, qui représentent en moyenne 35% du total des importations, provenant essentiellement des Emirats arabes unis, qui concentrent plus de 42% des importations de produits pétroliers. Par ailleurs, le pays demeure tributaire des exportations de fer, qui représentent en moyenne 35% des exportations totales, tandis que la demande pour ce minerai, exporté majoritairement vers la Chine, pourrait baisser en raison du ralentissement attendu de l'économie chinoise. En parallèle, la part des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) dans la valeur totale des exportations de la Mauritanie, progresserait de 4,8% en 2025 à près de 8% en 2026. Le pays devrait tirer parti de l'augmentation des prix du gaz, atténuant l'impact négatif du choc lié au conflit au Moyen Orient. Les principaux canaux de transmission de la crise du Moyen Orient en Mauritanie incluent les prix de l'énergie, les prix des produits alimentaires, et le canal commercial et logistique. Les impacts macroéconomiques se manifesteraient par une hausse de l'inflation de près de 5%, contre 1,6% en 2025, le creusement du déficit budgétaire à 2–3% du PIB en 2026, contre 0,7% prévu initialement dans la loi de finances, la détérioration du compte courant d'environ 7% du PIB, ainsi qu'une diminution des réserves de change. Dans ce contexte, la BCM conduirait une politique monétaire plus restrictive, renchérissant le coût du crédit, et freinerait l'activité économique. Sur le plan social, les indicateurs sociaux pourraient se dégrader, notamment, la pauvreté, le chômage, et les inégalités sociales. Les autorités ont mis en œuvre un ensemble de mesures budgétaires, réglementaires et sociales, y compris des subventions des prix du carburant et du gaz domestique, la rationalisation des dépenses publiques, le contrôle des prix des denrées de base, le renforcement des stocks stratégiques de produits de première nécessité, les restrictions d'exportation des produits alimentaires, et le soutien social ciblé, à travers les transferts monétaires. La Banque africaine de développement (BAD) accompagnera le pays en poursuivant son appui au renforcement de la gouvernance économique afin de consolider les progrès accomplis au cours des dernières années. Elle est aussi disposée à examiner le recours à d'autres instruments de financement comme le prêt modérément concessionnel ou une garantie partielle de crédit (PCG) pour maximiser l'utilisation des ressources FAD. Par ailleurs, la BAD continuera à soutenir l'accélération de la mise en œuvre des projets, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, pour réduire, à moyen et long terme, la dépendance du pays aux importations des produits énergétiques et alimentaires.

Source : Auteur, Banque africaine de développement (BAD).

1.5 Recommandations politiques

Mesures à court terme pour renforcer la croissance et la résilience économique

- Renforcer le cadre macroéconomique pour consolider les progrès accomplis au cours des dernières années, afin d'atténuer la vulnérabilité aux chocs externes. Il est essentiel de poursuivre des politiques budgétaires prudentes pour amortir l'impact de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, réduire les coûts de production et protéger les ménages vulnérables à travers un soutien social ciblé.

- Mener une politique monétaire et de change proactive visant à contenir les pressions inflationnistes pour atténuer l'impact du choc lié au conflit au Moyen Orient. Il est toutefois important également de soutenir le crédit à l'économie, et contribuer au renforcement de la dynamique de croissance et de diversification économique.

- Renforcer la gestion des recettes issues du gaz, grâce à la hausse des prix mondiaux, pour atténuer l'impact des chocs externes, dans un contexte de tensions géopolitiques mondiales exacerbées, et de durcissement des conditions de financement internationales.

Mesures à moyen et long terme pour accélérer la transformation économique

- Diversifier les sources d'approvisionnement des produits pétroliers et alimentaires pour réduire la dépendance à des partenaires commerciaux restreints, et renforcer les stocks stratégiques des produits essentiels, pour atténuer l'impact des chocs externes.

- Accélérer la diversification de l'économie en réduisant la dépendance au secteur extractif, à travers le développement des chaînes de valeur dans les secteurs productifs, tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche, pour soutenir la transformation structurelle de l'économie.

- Développer les énergies renouvelables et accélérer la transition énergétique, afin de réduire la dépendance de la Mauritanie à l'importation des produits pétroliers, et renforcer les programmes de sécurité alimentaire, pour atténuer la dépendance à l'importation et à la hausse des prix des produits alimentaires.

- Investir dans le développement du capital humain, en renforçant les compétences des jeunes pour réduire leur taux de chômage élevé, et promouvoir des emplois décents et durables. Il est également crucial de promouvoir une croissance inclusive et durable, à travers le développement des territoires, afin de réduire les disparités régionales.

2

MOBILISER DES CAPITAUX À GRANDE ÉCHELLE POUR UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE ET RÉSILIENTE EN MAURITANIE

MESSAGES CLÉS

- Les besoins de financement de développement de la Mauritanie sont estimés à environ 8,6 milliards US$ (dollars des États-Unis) par an (soit 81,3% du PIB) afin de réaliser les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ou 1,5 milliard de US$ dollars des États-Unis par an (soit 14,2% du PIB) pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

- Les recettes fiscales ont progressé de 14,2% du PIB en 2021 à 15,8% en 2024, mais elles demeurent insuffisantes pour financer des dépenses publiques s'élevant à 24,5% du PIB. Il est essentiel d'accélérer les réformes visant l'élargissement de l'assiette fiscale, et le renforcement de la gestion des finances publiques.

- La mobilisation de financements à grande échelle nécessite toutefois le développement des partenariats public-privé, l'accès à des capitaux à long terme, la mobilisation des fonds de la diaspora, et la valorisation du capital naturel.

2.1 Introduction

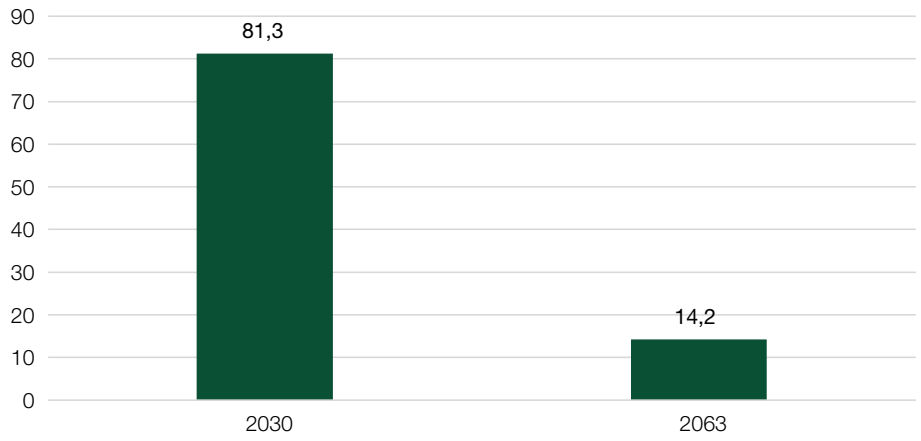
Ce chapitre analyse les besoins de financement de la Mauritanie ainsi que les principaux goulets d'étranglement limitant la mobilisation des ressources dans un contexte marqué par une fragmentation géoéconomique et financière. Il évalue les progrès et les défis liés au renforcement de la mobilisation des ressources nationales, notamment à travers l'élargissement de l'espace budgétaire, la promotion de l'inclusion financière et la valorisation du capital naturel. Il examine également le développement du marché domestique des capitaux, l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que l'utilisation d'instruments de financement mixte, y compris le développement des partenariats public–privé (PPP), la mobilisation de l'épargne de la diaspora, et de financements climatiques favorisant une croissance verte. Enfin, il analyse les réformes réglementaires et institutionnelles visant à accroître l'attractivité de l'investissement privé, ainsi que l'émergence d'une nouvelle architecture financière adaptée. Une mobilisation accrue des capitaux est indispensable pour porter le taux

de croissance en Mauritanie à 7% par an, et soutenir une trajectoire de développement durable et inclusif.

2.2 Quantifier les besoins de financement du développement de la Mauritanie

Les besoins de financement du développement de la Mauritanie sont estimés à environ 8,6 milliards US$ par an (soit 81,3% du PIB de 2024) afin de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ou environ 1,5 milliard US$ par an (soit 14,2% du PIB de 2024) pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (BAD, Rapport pays 2025 de la Mauritanie). Ces besoins sont principalement concentrés dans les secteurs des infrastructures de transport, de l'éducation, et de l'énergie, qui représentent respectivement 93%, 3%, et 2% des besoins totaux. La mobilisation des ressources intérieures reste toutefois insuffisante pour couvrir ces besoins, avec un taux de pression fiscale de 15,8% du PIB en 2024, contre une moyenne africaine, de 16% du PIB. En conséquence, le pays continue de recourir aux financements extérieurs, aux émissions de titres publics sur le marché intérieur, limitant ainsi sa capacité à absorber les chocs externes et à financer efficacement ses investissements à long terme.

Figure 9 : Besoins de financement de la Mauritanie, en pourcentage, du PIB en 2030 et 2063



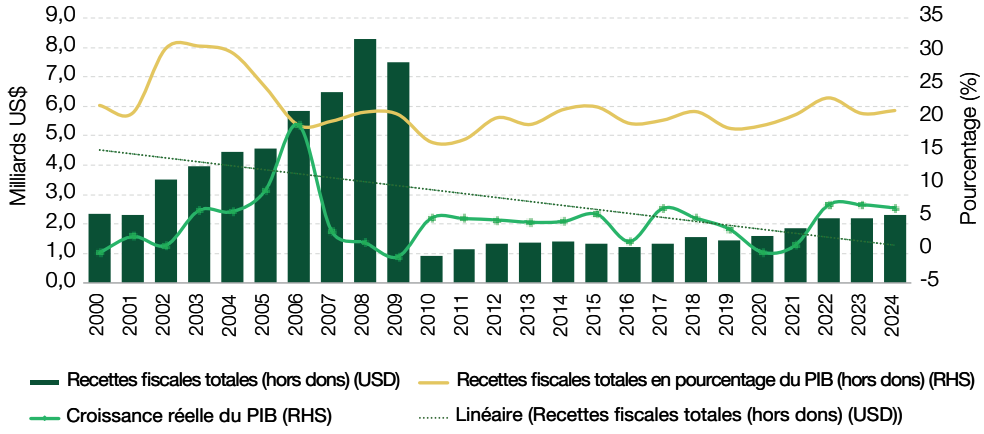
Source : Département des statistiques, BAD – mars 2026.

2.3 Mobiliser les ressources fiscales à grande échelle

2.3.1 Potentiel fiscal de la Mauritanie

Les recettes totales (hors dons) se sont établies à 2,3 milliards US$ en 2024 (Figure 10). Selon les données nationales, les recettes fiscales hors secteur extractif ont atteint 14,7% du PIB en 2025, contre 11,7% en 2021, visant à renforcer l'autonomie financière. Cette progression traduit une amélioration de la mobilisation des ressources domestiques, portée par les réformes engagées au sein des administrations fiscale, douanière et du Trésor en charge de collecter les recettes. Entre 2021 et 2025, les recettes fiscales collectées ont augmenté de 66%, portées par l'application du nouveau Code général des impôts, en 2020, l'instauration d'un numéro d'identification fiscale unique, la mise en place de régimes fiscaux sectoriels (pêche, télécommunication), et la digitalisation des procédures. Toutefois, l'écart demeure important entre le taux de pression fiscale (15,8%) et le potentiel fiscal estimé à 24,2% du PIB, avec environ 41 000 entreprises seulement qui sont fiscalement actives, dans un contexte où le secteur informel représente 32,1% du PIB sur la période 2015-2020.

Figure 10 : Évolution des recettes totales (hors subventions) de la Mauritanie, 2000-2024

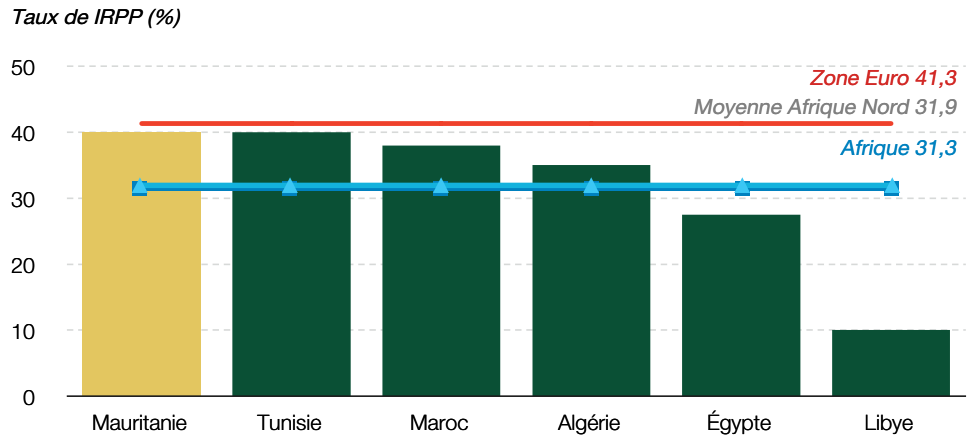


Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

2.3.2 Structure fiscale et administration des recettes de la Mauritanie: tendances, lacunes et défis

Les recettes fiscales, représentent environ 67% des recettes totales, et constituent la principale source de financement budgétaire. Elles proviennent des taxes sur les biens et services (45% dont près de 30% de TVA), des impôts directs sur les bénéfices et revenus (33%) et des taxes sur le commerce international (19%). Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques établi à 40%, est supérieur à la moyenne Afrique du Nord, et continentale (Figure 11). Les recettes fiscales hors secteur extractif ont progressé de 11,7% du PIB en 2021 à 14,7% en 2025, grâce aux réformes. Les recettes non fiscales, représentant 25% des recettes totales en 2025, proviennent principalement des dividendes et redevances des entreprises publiques. Cependant, des défis persistent, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, la mobilisation efficace des recettes non fiscales, la rationalisation des exonérations, et la fiscalisation du secteur informel.

Figure 11 : Taux réglementaire de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) en Mauritanie

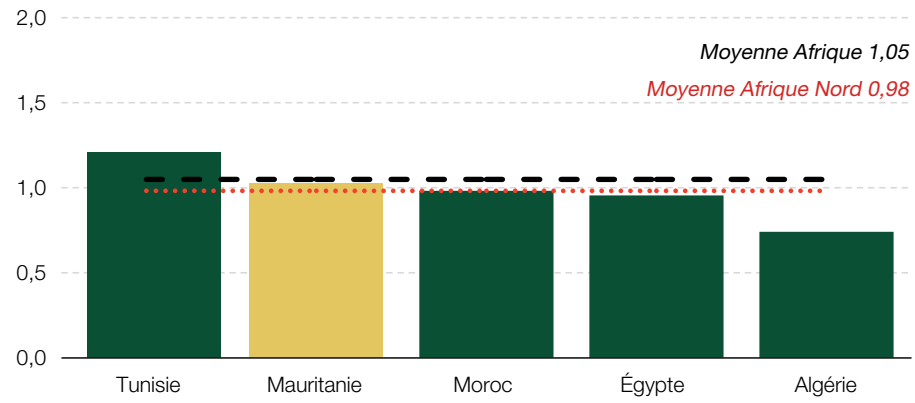


Source : Pricewaterhouse Coopers (PwC).

2.3.3 Efficacité fiscale, élasticité et écarts structurels de recettes en Mauritanie

La Mauritanie affiche une élasticité des recettes de 1,03, inférieure à la moyenne africaine (1,05), traduisant une faible sensibilité des recettes à la croissance. Malgré une hausse de 66% des recettes fiscales entre 2021 et 2024, le taux de pression fiscale a faiblement progressé, passant de 14,2% à 15,8% du PIB, bien en deçà du potentiel estimé à 24,2%. Cette faible réactivité requiert un renforcement des réformes fiscales, notamment l'amélioration de l'efficacité de la collecte et du recouvrement.

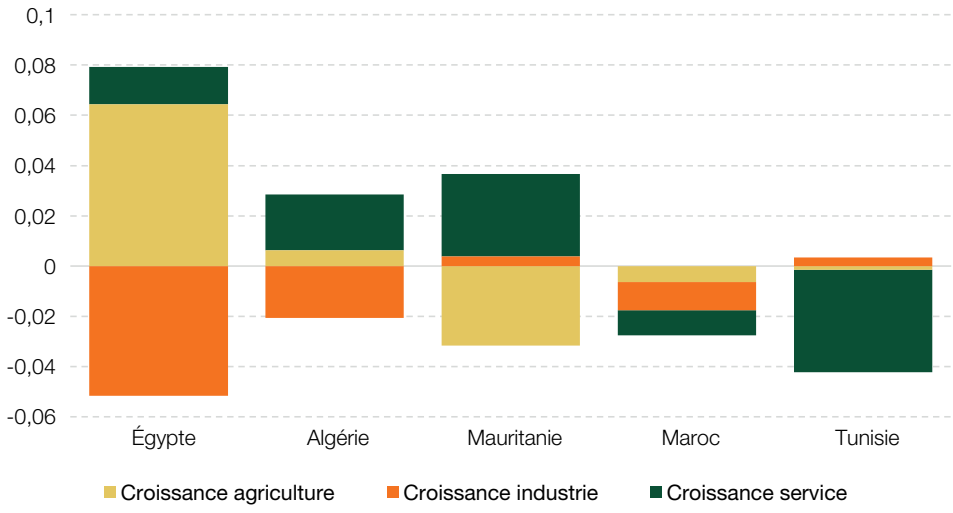
Figure 12 : Elasticité des recettes fiscales par rapport à la croissance du PIB en Mauritanie



Source: Estimation à partir des statistiques de la Banque africaine de développement.

En Mauritanie, l'élasticité sectorielle des recettes fiscales demeure inférieure à la moyenne africaine, avec une réactivité plus élevée dans les services que l'industrie. L'agriculture affiche une élasticité négative, reflétant les difficultés liées à la taxation des activités agricoles. Cette configuration révèle un faible alignement du système fiscal sur les secteurs moteurs de la croissance, limitant la soutenabilité des recettes.

Figure 13 : Elasticité sectorielle des recettes fiscales en Mauritanie par rapport à la croissance du PIB



Source: Estimation à partir des statistiques de la Banque africaine de développement.

2.3.4 Libérer le potentiel inexploité des recettes de la Mauritanie

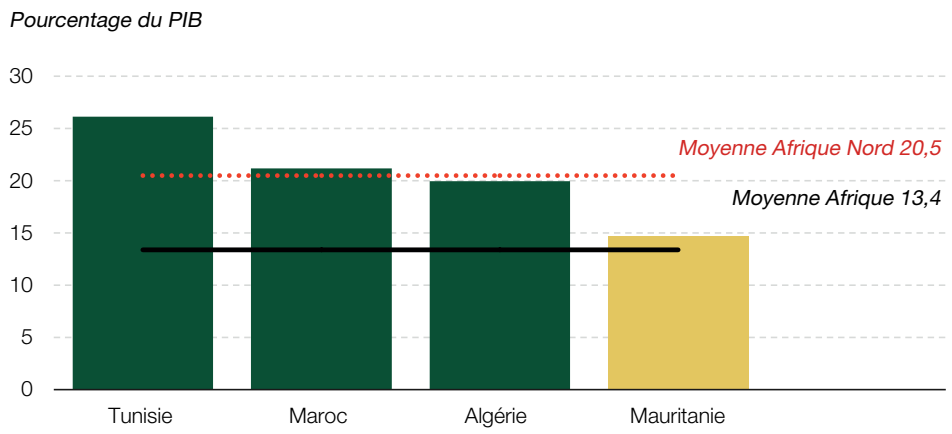
L'application du nouveau Code général des impôts depuis 2020, a modernisé la fiscalité sur les bénéfices. Des régimes sectoriels ont été instaurés dans les secteurs de la pêche et des télécommunications. Depuis 2020, l'élargissement de l'assiette fiscale est soutenu par la taxation des sous–traitants du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim, assujettis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, et à l'impôt sur les traitements et salaires. La modernisation de l'administration fiscale a été engagée, à la suite du TADAT 2022, qui a mis en évidence des faiblesses structurelles. Parallèlement, l'administration douanière a mené des réformes portant sur la généralisation de la digitalisation. La Direction générale du Trésor et la Comptabilité publique est aussi engagée depuis 2021 dans la digitalisation des recettes non fiscales. Les réformes ont renforcé la performance budgétaire, avec des recettes totales attendues à 3 milliards US$ en 2026.

Tableau 2 : Instruments politiques pour une mobilisation efficace des recettes en Mauritanie

Pilier 1 : Instruments fiscaux	Pilier 2 : Instruments non fiscaux
• Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) • Impôts sur les traitements et salaires (ITS) • Taxe sur les opérations financières (TOF) • Impôts sur les Sociétés (IS) • Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM) • Impôts sur les bénéfices d'affaire des personnes physiques (IBAPP) • Impôt sur les revenus fonciers (IRF) • Droits de douane et taxes à l'importation • Droits d'accises • Taxe sur les produits pétroliers • Taxe sur les services de télécommunication • Taxe sur les transactions électroniques (TTE) • Taxe spéciale sur les assurances (TSA)	• Dividendes et redevances des entreprises publiques • Redevances et taxes issues de la pêche • Taxe minière • Redevances des services publics • Taxe sur la propriété foncière
Transversal	
Mécanismes d'équité (subventions ciblées, protection sociale)	

Source : Banque africaine de développement (BAD).

Figure 14 : Ratio recettes fiscales/PIB de la Mauritanie, en moyenne 2024

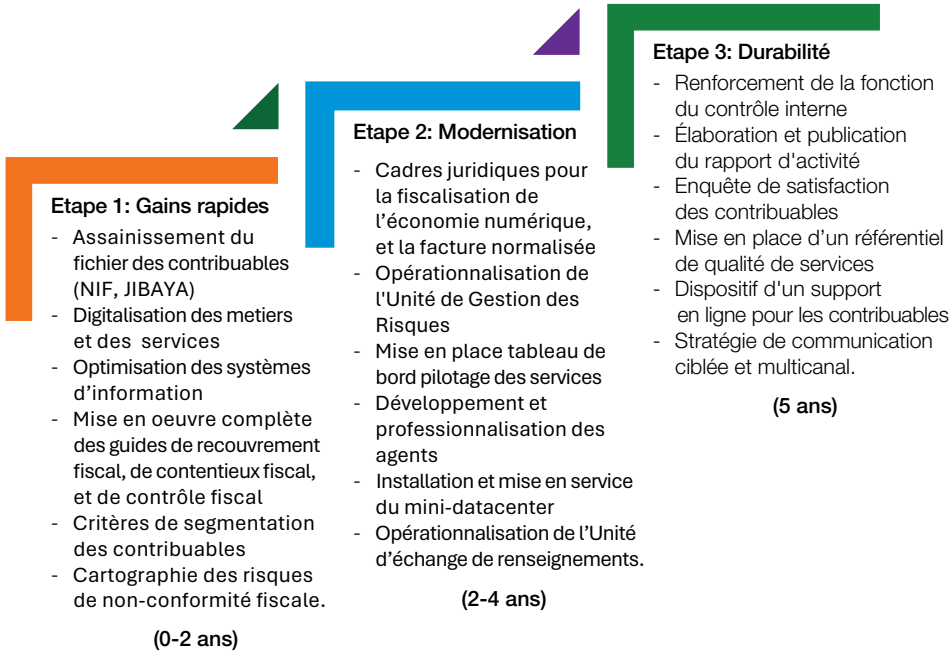


Source: Statistiques de la Banque africaine de développement (BAD).

2.3.5 Réformes des recettes et séquençage

En s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation TADAT 2022, la Mauritanie a adopté le Plan stratégique 2025–2029 de la Direction Générale des Impôts (DGI), visant à renforcer la mobilisation et le rendement des recettes fiscales tout en promouvant l'équité sociale. Il repose sur quatre axes : l'optimisation des procédures et des fonctions clés de la DGI, le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion du civisme fiscal et le renforcement du consentement à l'impôt, et l'amélioration de la justice et de l'équité fiscales. Les réformes devraient se traduire par une augmentation durable des recettes fiscales, la modernisation et le renforcement de la performance de l'administration fiscale, ainsi qu'une amélioration de l'équité fiscale et du consentement à l'impôt. La réussite du plan dépendra d'un séquençage approprié de mise en œuvre des réformes, en trois étapes, sur une durée de cinq ans (Figure 15).

Figure 15 : Calendrier d'ordonnancement des réformes: des gains rapides à une capacité budgétaire durable



Source : Banque africaine de développement (BAD).

Encadré 2 : Réformes fiscales clés visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales en Mauritanie

Depuis 2022, la Mauritanie a engagé d'importantes réformes pour renforcer la mobilisation des recettes publiques. Les mesures ont porté sur l'élargissement de l'assiette fiscale notamment : (i) l'instauration d'une taxe de 5% et la hausse de la TVA à 18% sur les services de télécommunication ; (ii) une taxe foncière de 1% sur les terrains non bâtis ; (iii) une taxe carbone de 10 US$ par tonne de CO_2 ; et (iv) une taxe de 0,1% sur les transactions électroniques dépassant 5 000 Ouguiya (125 US$). Par ailleurs, d'autres réformes ont modernisé la codification douanière, digitalisé les déclarations, rationalisé les dépenses fiscales et créé une Unité de politique fiscale. Ces mesures ont permis d'accroître les ressources intérieures, notamment les recettes fiscales hors secteur extractif, passées de 13,4% du PIB en 2022 à 14,7% en 2025.

Source : Auteur, Banque africaine de développement (BAD).

2.3.6 Leviers institutionnels et numérisation des systèmes de perception des recettes

La mise en œuvre des réformes requiert la modernisation des administrations fiscale et douanière (Encadré 3). Le renforcement des compétences est indispensable pour améliorer l'efficacité opérationnelle, la qualité du service aux contribuables et l'engagement du personnel. Par ailleurs, le déploiement d'outils modernes de management est essentiel pour favoriser l'émergence d'une administration fiscale plus agile et innovante, fondée sur l'efficience et la transparence, afin de renforcer la confiance des citoyens et des entreprises. S'appuyant sur la digitalisation des métiers, l'optimisation des interactions avec les usagers et la sécurisation de l'environnement numérique, ces actions devraient contribuer à simplifier les obligations fiscales, réduire les délais de traitement, et renforcer la transparence. L'intégration de solutions innovantes notamment la télédéclaration, le télépaiement, la dématérialisation des documents et l'interconnexion des administrations (impôts, douanes, Trésor, marchés publics, Banque centrale), devrait renforcer la fiabilité du contrôle et réduire l'asymétrie d'information.

Encadré 3 : Actions clés et réformes visant à moderniser la collecte des recettes en Mauritanie

La mobilisation des recettes est essentielle à la soutenabilité budgétaire et à la souveraineté fiscale, d'où la nécessité de renforcer les réformes en cours, autour d'actions clés. Au sein de l'administration fiscale, les actions clés de modernisation de collecte des recettes devraient porter sur la généralisation des télédéclarations et télépaiements, la digitalisation des services offerts aux contribuables (immatriculation, paiement, et contentieux en ligne, dématérialisation des documents fiscaux), ainsi que l'introduction du paiement des impôts et taxes par applications mobiles.

Pour améliorer le recouvrement fiscal, le renforcement du système JIBAYA est nécessaire afin d'actualiser le fichier des contribuables, automatiser le recouvrement et les relances, exploiter les recoupements pour l'immatriculation des non-identifiés et optimiser la gestion des restes à recouvrer. Au niveau de l'administration douanière, les priorités doivent porter sur la digitalisation des procédures, à travers le déploiement complet de SYDONIA World, et le renforcement des contrôles pour lutter contre la fraude et le commerce illicite. Au titre des recettes non fiscales, le renforcement du cadre juridique est crucial afin d'améliorer le recensement et d'en sécuriser le recouvrement.

Source : Auteur, Banque africaine de développement (BAD).

2.3.7 Rôle de la coopération internationale et des partenaires de développement

La Mauritanie a adhéré au Cadre inclusif OCDE/G20, rejoignant l'effort international de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Ce Cadre vise à renforcer la cohérence et l'efficacité du cadre fiscal international. Le pays s'engage ainsi dans la mise en œuvre du paquet BEPS, sur les règles de prix de transfert, les pratiques fiscales dommageables et l'allocation des droits d'imposition des entreprises multinationales, incluant la réforme de la fiscalité de l'économie numérique (Pilier 1), et l'instauration d'un impôt minimum mondial sur les sociétés (Pilier 2). Le pays bénéficie de l'appui du FMI à travers les programmes FEC, MEDC et FRD, mettant l'accent sur les réformes de mobilisation des recettes, le renforcement de la gouvernance et la modernisation des administrations fiscale et douanière. L'AFRITAC Ouest/FMI soutient le renforcement des capacités de la DGD dans plusieurs domaines clés.

2.4 Amélioration des systèmes de gestion des finances publiques

2.4.1 Situation de la Mauritanie : des progrès et des lacunes

Le dernier rapport de la performance de la gestion des finances publiques de la Mauritanie (PEFA 2025) souligne que la performance du système de la gestion des finances publiques (GFP) demeure globalement faible. Toutefois, des améliorations récentes sont notées dans certains domaines. Le cadre budgétaire a connu des avancées portées par l'adoption de la LOLF en 2018. La circulaire budgétaire 2026 s'inscrit dans la consolidation, mettant l'accent sur la programmation budgétaire pluriannuelle, l'amélioration de la qualité des indicateurs de performance et le renforcement de la responsabilisation des gestionnaires publics. Les progrès ont été également enregistrés en matière de mobilisation des ressources notamment la digitalisation, la modernisation du contrôle fiscal et le renforcement de l'interconnexion entre la DGI et les Douanes. En outre, l'adoption d'un cadre juridique encadrant le recouvrement des recettes non fiscales, a contribué à une meilleure mobilisation de ces ressources.

2.4.2 Progrès en matière de transparence et de responsabilité budgétaire

La transparence budgétaire a été renforcée, avec la mise en place des procédures qui garantissent la publication dans les délais des lois des finances. Les projets des lois de finances sont publiés dans les délais, et les lois de règlement présentées dans les délais. Les progrès ont été réalisés avec notamment l'existence de classifications budgétaires administratives, économiques et fonctionnelles dans la structure de la nomenclature budgétaire, l'amélioration de l'incorporation des opérations en dépenses et recettes des établissements publics administratifs dans les états financiers soumis avec la loi de règlement, ainsi que l'amélioration de la transparence des règles qui fondent le système de transferts budgétaires de l'État aux collectivités locales. L'exécution budgétaire s'est également améliorée grâce à la mise en place d'un infocentre des données, permettant aux ministères sectoriels, aux parlementaires et aux organes de contrôle de disposer d'une information en temps réel.

2.4.3 La transparence budgétaire s'est traduite par une crédibilité

La transparence budgétaire a connu des avancées se traduisant par une nomenclature budgétaire bien structurée et alignée sur les bonnes pratiques, une faible proportion d'opérations de recettes et de dépenses non comptabilisées dans les états financiers, ainsi que l'existence de règles claires encadrant la répartition des transferts de l'État aux collectivités territoriales. La crédibilité budgétaire s'est renforcée, en raison d'un faible écart entre la composition économique des dépenses exécutées et les prévisions budgétaires initiales, ainsi qu'une utilisation maitrisée des réserves pour imprévus, inférieure à 3% du budget. Toutefois, plusieurs défis persistent, notamment la non–utilisation complète des classifications structurant la nomenclature budgétaire pour le rapportage budgétaire, l'incomplétude parfois de la documentation budgétaire transmise à l'Assemblée nationale pour le vote de la loi de finances, l'absence de plans et rapports de performance, ainsi que la nécessité de renforcer l'accès du public à l'information budgétaire.

2.4.4 Renforcer la surveillance, l'audit et la responsabilité publique

La Mauritanie a engagé plusieurs initiatives visant à renforcer les dispositifs d'audit et de contrôle interne, dans le cadre de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Ces initiatives ont notamment porté sur l'élaboration d'un cadre de référence pour le contrôle interne budgétaire, et d'un guide pratique du contrôle interne, la mise en place d'une cartographie des risques budgétaires et l'adoption d'un plan d'action pour le déploiement progressif du contrôle budgétaire. Cependant, l'opérationnalisation effective des dispositifs de contrôle interne

demeure perfectible. Le contrôle financier basé sur les risques n'a pas encore été introduit. La fonction d'audit interne demeure en phase de développement dans les ministères sectoriels, tandis que la cartographie des risques n'a pas encore été finalisée. Par ailleurs, l'audit de performance reste insuffisamment institutionnalisé, et la couverture des mécanismes de contrôle interne demeure partielle au regard des processus de gestion financière.

2.4.5 Transformation numérique du système de gestion des finances publiques

Le pays s'engage progressivement dans la transition numérique des métiers des finances publiques. Le système ARKAM, compatible avec la comptabilité en droits constatés, est en cours de déploiement dans tous les départements ministériels. Le système ARKAM permet le reporting en temps réel de la Balance générale des comptes, du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE), du Plan de trésorerie, des Lois de règlement, et les états financiers de l'État. Les mini-datacenters sont en place à la DGI et la DGTCP, ainsi que l'introduction du e-procurement pour la passation de marché public. Cette évolution permet une simplification des démarches pour les usagers, une réduction des coûts de traitement, et une meilleure sécurisation des flux. Le manque d'intégration fluide entre les systèmes RACHAD (budget), JIBAYA (recettes) et ARKAM (comptabilité) nécessite la mise en place d'un Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP).

2.4.6 Dividendes économiques et gains budgétaires liés à la réduction de l'écart d'efficience

La Mauritanie modernise sa gestion des investissements publics (GIP) afin d'accroître l'efficacité des dépenses d'investissement, soutenues par une augmentation des recettes budgétaires, passées d'environ 21% du PIB en 2020 à 24% en 2025. Les dépenses d'investissement ont progressé de 6,6% du PIB en 2020 à environ 11% en 2025. Elles devraient atteindre en moyenne 12% du PIB sur la période 2026–2027, confirmant la volonté des autorités de soutenir la croissance à travers un investissement public productif. Les réformes visent à renforcer le cadre de sélection, de planification et de suivi des projets (Décret de 2024), avec un accent sur les infrastructures (énergie, eau, routes, télécommunications), tout en préservant les dépenses sociales (5% du PIB en 2025). Toutefois, l'efficience des investissements publics est faible avec un score estimé à 0,384, nécessitant le renforcement de la préparation et la gestion du Programme d'investissement public.

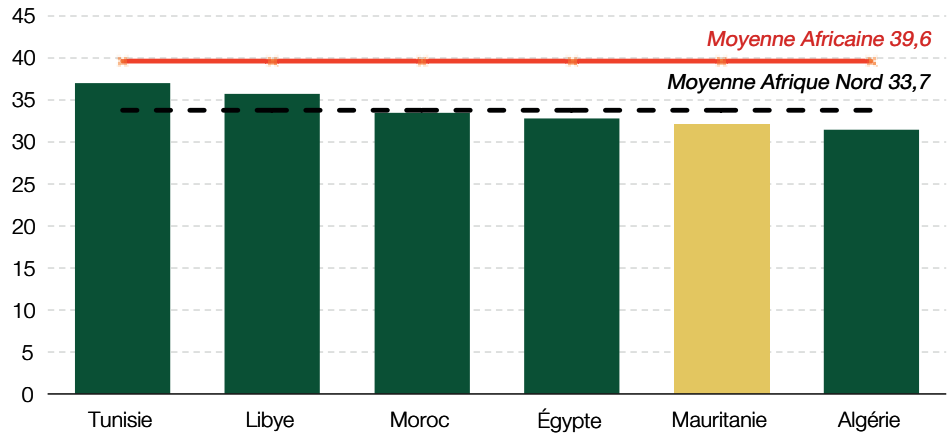
2.5 Formalisation du secteur informel

2.5.1 Coûts économiques de l'informalité et retombées de la formalisation

En Mauritanie, le secteur informel emploie plus de 63% de la population active, et représente en moyenne 32,1% du PIB sur la période 2015–2020, un niveau inférieur aux moyennes de l'Afrique du Nord (33,7% du PIB) et du continent africain (39,6% du PIB) (Figure 16). La prédominance du secteur informel s'explique par la structure de l'économie, largement dominée par les services, qui représentent environ 40% du PIB en 2025 et demeurent majoritairement informels. En effet, le secteur des services concentre 52,3% de l'emploi total en 2023, et près de 84% des emplois indépendants et salariés y sont informels. Le secteur informel est confronté à des goulots d'étranglement, notamment des contraintes de financement, de faibles capacités de production, d'utilisation de technologies obsolètes qui limitent sa productivité, ainsi qu'une faible contribution aux recettes intérieures. La formalisation du secteur informel suppose la levée de ces goulots d'étranglement, et doit s'inscrire dans une approche progressive et incitative. Les réformes méritent d'être accélérées afin de simplifier l'entrée dans le secteur formel, en réduisant les lourdeurs administratives. La réforme de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) en 2025,

désormais en charge des PME/PMI, contribue à faciliter l'enregistrement des entreprises grâce à des procédures allégées et des coûts réduits. Le renforcement de la prévisibilité fiscale et juridique est essentiel, à travers la mise en place d'incitations fiscales ciblées. L'amélioration de l'accès au financement est cruciale, grâce au développement de la microfinance, des produits adaptés aux très petites entreprises (TPE) et la mise en place de mécanismes de garantie. À cet égard, la création du Fonds de Garantie de la Mauritanie (FGM), devrait faciliter l'accès des PME au crédit. En outre, l'extension de la protection sociale et de la formation technique et entrepreneuriale, demeure indispensable pour accompagner la formalisation progressive du secteur informel. Enfin, la numérisation constitue un levier central de la formalisation du secteur informel, en permettant l'élargissement de l'assiette fiscale.

Figure 16 : Contribution du secteur informel au PIB de la Mauritanie (2015–2020)



Source : Calcul du département Statistiques de la Banque africaine de développement (BAD) à partir des données de Elgin et al. (2021).

2.5.2 La numérisation, catalyseur de formalisation

La Mauritanie considère la transformation numérique comme un instrument de modernisation de l'État, d'inclusion économique et d'élargissement de l'assiette fiscale, à travers l'Agenda national de transformation numérique 2022–2025. La digitalisation des services publics (e–gouvernement) s'inscrit dans cette démarche, en visant la réduction des coûts et barrières administratives à l'entrée dans le secteur formel, la simplification de l'enregistrement des entreprises, les démarches fiscales et douanières, ainsi que l'accès aux services publics. La généralisation des télédéclarations et télépaiements, et la digitalisation des services offerts aux contribuables (immatriculation en ligne, paiement en ligne, contentieux en ligne, et dématérialisation des documents fiscaux), favorisent la formalisation du secteur informel, et facilitent la collecte des recettes publiques. Elle réduit les coûts de conformité et améliore la traçabilité. L'introduction du paiement des impôts et taxes par applications mobiles facilite les services aux contribuables, notamment les Toutes Petites Entreprises (TPE) qui sont le plus souvent dans le secteur informel. Par ailleurs, la mise en place du cadre juridique « Startup Act Mauritanie » en 2023, qui vise à soutenir la création et la croissance des startups et PME innovantes, contribue au développement de la numérisation, et à la formalisation du secteur informel. En outre, les services de paiement mobile se sont développés depuis 2024, reflétant l'essor du digital comme levier d'inclusion financière. Les règlements nets des paiements mobiles ont ainsi progressé de 0,5 million US$ au début 2024 à 33,5 millions US$, fin 2024, grâce à l'interopérabilité effective des services de paiement mobile. La mise en place du système GIMTEL par la Banque centrale de la Mauritanie a permis une connexion fluide et sécurisée entre les « Wallets » mobiles émis par

les institutions financières agréées, renforçant ainsi l'inclusion financière et l'accès universel aux services bancaires via mobile. Le développement des services de paiement mobile constitue un véritable accélérateur de la formalisation du secteur informel.

2.6 Renforcer les partenariats public-privé (PPP)

2.6.1 Mettre en place des cadres crédibles favorisant les PPP et des écosystèmes de préparation de projets

La Mauritanie a adopté la loi sur les Partenariats Public-Privé (PPP) en 2017 qui a défini le régime juridique et le cadre institutionnel de ces contrats, offrant de nouvelles perspectives pour mobiliser des financements pour les infrastructures, améliorer la qualité des services publics et réduire les contraintes budgétaires. En 2024, cette loi a été abrogée et remplacée par la Loi n° 2024–041, qui intègre désormais des mécanismes de sélection des projets plus clairs et transparents, un renforcement de la sécurité juridique et un encadrement du partage des risques entre les partenaires publics et privés, ainsi que des dispositions facilitant le financement des infrastructures stratégiques par le secteur privé. Cette nouvelle loi s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'attractivité du climat des affaires et de la sécurisation des investissements. Elle devrait permettre d'attirer davantage des investisseurs privés dans des secteurs prioritaires tels que l'énergie (renouvelables, gaz–to–power), les ports, les autoroutes, les ressources en eau et l'assainissement, et l'agro-industrie. Le cycle de développement des projets PPP mobilise plusieurs parties prenantes, dont le Comité interministériel, le Comité technique d'appui et la Structure d'appui, qui fournit une expertise technique aux différentes institutions au cours des stades clés d'identification, de préparation, de développement et d'exécution des contrats PPP. Cependant des défis persistent en termes de maturité des projets, de capacités de préparation, de répartition des risques, de financement des projets PPP. Par ailleurs, la persistance de lourdeurs administratives et le caractère parfois infructueux des appels d'offres continuent de freiner l'investissement privé, rendant indispensable l'accélération des réformes visant à renforcer l'attractivité du cadre d'investissement.

2.6.2 Rendre les projets marginaux bancables et les relier aux marchés de capitaux

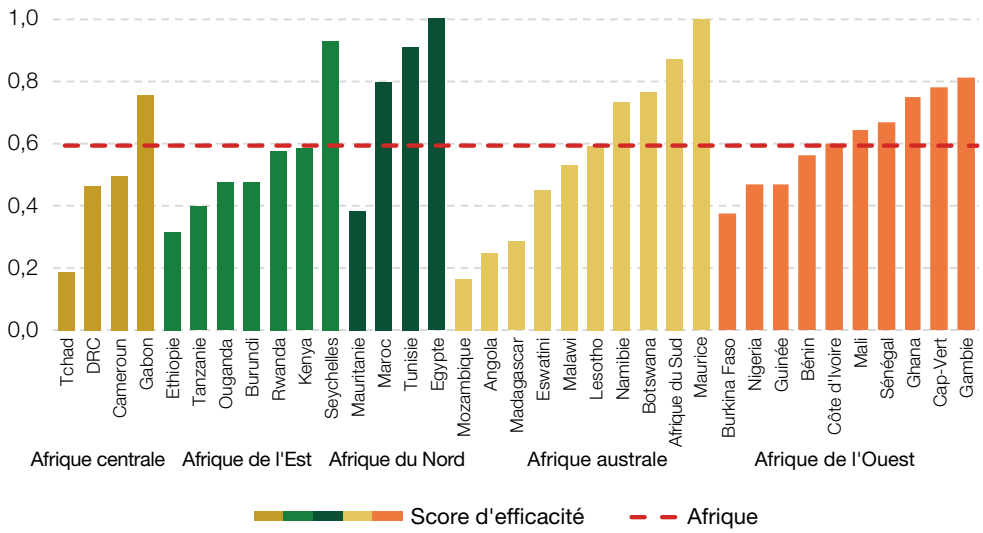
La Mauritanie dispose d'un portefeuille important de projets publics et parapublics dans les infrastructures, l'énergie, les ressources naturelles, et la transition climatique. Toutefois, ces projets demeurent majoritairement financés par des ressources budgétaires, des prêts concessionnels, et le système bancaire domestique. Cette configuration limite leur impact macroéconomique, accroît les pressions sur les finances publiques et freine la mobilisation de capitaux privés de long terme. Le pays a engagé des réformes structurelles visant à moderniser son architecture financière, notamment l'approfondissement du marché financier domestique, l'opérationnalisation prochaine de la Bourse de Nouakchott, et la mise en place d'un cadre réglementaire favorable aux affaires. Ces réformes constituent une opportunité pour changer de paradigme : transformer les projets publics en actifs financiers bancables, capables d'attirer des investisseurs institutionnels nationaux, régionaux et internationaux. La contrainte principale réside dans l'absence de projets, financièrement bancables. Il est par conséquent, essentiel de développer des instruments financiers adaptés, notamment les obligations sécurisées, les obligations vertes, bleues et liées à la transition climatique, les fonds d'infrastructures et véhicules de financement spécialisés, ainsi que les émissions ciblées (bonds de la diaspora, obligations de projet). Les BMD et les partenaires techniques devraient accompagner le pays dans la structuration, le financement mixte, l'assistance technique et la crédibilisation des projets auprès des marchés. En effet, le pays vise à capter 1% du marché mondial de l'hydrogène et 1,5% de celui de l'acier vert d'ici 2050. Avec un potentiel annuel estimé à 12 millions de tonnes d'hydrogène vert, soit 14%

de la demande mondiale de 2022, la Mauritanie attire des grands développeurs internationaux, dont deux projets avancés de près de 50 milliards US$ d'investissement. La production du projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA) en 2025 renforcera sa place dans la chaîne de valeur mondiale du gaz. Les projets pilotes « bancables » concernent les secteurs de l'hydrogène vert, et les secteurs d'énergie, mines, logistique et infrastructures.

2.6.3 Gérer les risques budgétaires et préserver le rapport qualité-prix

En dépit des progrès enregistrés dans la mobilisation des recettes publiques et l'exécution budgétaire, les défis persistent en matière d'identification, de suivi et de gestion des risques budgétaires, notamment ceux liés aux entreprises publiques, aux engagements contingents, et d'efficacité des investissements publics. L'efficacité de l'investissement public en Mauritanie est relativement faible, avec un score de 38,4%, contre une moyenne régionale Afrique du Nord de 77,2%, et continentale africaine de 59% (Figure 17). Pour la Mauritanie, ce score implique un écart d'efficacité d'investissement de 61,6%. Cet écart signifie que, sur 100 dollars consacrés à l'investissement public en Mauritanie, environ 62 dollars sont perdus ou ne se traduisent pas en capital productif, et par conséquent ne contribuent pas suffisamment à la croissance. Ces défis affectent la soutenabilité budgétaire, ainsi que la capacité à anticiper les chocs. Le rapport qualité–prix en Mauritanie devrait mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficience de l'investissement public, la modernisation de la commande publique (e–procurement), et la consolidation de la budgétisation-programme. Ces réformes visent à mieux aligner les allocations budgétaires sur les résultats et à réduire les inefficiences sur la chaîne des dépenses publiques. Par ailleurs, la loi PPP (2024) et l'essor attendu des projets d'infrastructures renforcent l'importance de l'évaluation des risques budgétaires ex ante, la transparence sur les garanties et les engagements de l'État, et l'intégration des PPP dans le cadre de gestion de la dette et des risques. Il est également essentiel d'améliorer l'efficience de l'investissement public pour préserver le rapport qualité–prix, à travers le renforcement des mécanismes de sélection, d'évaluation et de priorisation des projets d'investissement, conformément au Décret 2024 fixant le cadre institutionnel de formulation, de sélection et de programmation des projets.

Figure 17 : Efficacité de l'investissement public en Afrique



Source : Les scores d'efficacité ont été calculés à l'aide de la méthodologie d'Analyse d'Envelopment des Données (DEA). Le score maximal est égal à 1 (ou 100%) — l'écart d'efficacité étant égal à 1 moins le score.

2.7 Mobiliser des capitaux à long terme auprès d'investisseurs régionaux et institutionnels

2.7.1 Les fonds de pension en tant que capital patient : ce que les données impliquent pour la réforme

La Mauritanie ne dispose pas de fonds de pension structurés et autonomes (capitalisation, gestion d'actifs, investisseurs institutionnels). Le système de retraite mauritanien repose quasi exclusivement sur un régime par répartition, et non sur l'accumulation d'actifs financiers gérés par des fonds de pension. La législation de la sécurité sociale est contributive, créé en 1961 pour les fonctionnaires de l'Etat. Le régime pour les travailleurs du secteur privé qui a suivi en 1967 a été institué selon la même philosophie. Depuis le 22 février 2021, la Loi 2021-007 rend l'affiliation au régime de sécurité sociale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) obligatoire pour les travailleurs soumis aux dispositions du Code du Travail ou au Code de la Marine marchande ainsi que pour les salariés de l'Etat, des établissements administratifs et des collectivités territoriales ; les élèves des écoles professionnelles, les stagiaires et les apprentis, et les travailleurs temporaires ou occasionnels. Il exclut la quasi-totalité des travailleurs agricoles saisonniers et provisoires où la rémunération est perçue en nature et les travailleurs occasionnels et à temps partiel. Le financement de la sécurité sociale est essentiellement composé des cotisations des employeurs (13%) et des travailleurs salariés (1%). L'âge de la retraite est de 63 ans. La couverture sociale ne dépasse pas 8% de la population nationale, dont 38% du secteur privé contre 62% d'agents du secteur public. Toutefois, la mise en place des fonds de pension pourrait constituer un levier potentiel à moyen et long terme pour la Mauritanie, afin de mobiliser l'épargne domestique, soutenir l'investissement productif, et renforcer l'architecture financière nationale.

2.7.2 Fonds souverains : passer d'une orientation vers l'extérieur à des possibilités d'investissement stratégiques

La Mauritanie dispose d'un fonds souverain, à savoir le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH), créé en 2006 afin d'assurer une gestion prudente des recettes issues des ressources pétrolières et gazières. Le FNRH constitue un instrument de stabilisation macroéconomique et d'épargne, alimenté par les redevances, les impôts et les parts de l'État tirés des activités d'hydrocarbures, ainsi que les revenus financiers issus des placements. Ses principaux objectifs portent principalement sur le lissage de l'impact budgétaire de la volatilité des recettes extractives, la préservation d'une partie de la rente tirée de ressources non renouvelables et contribuer, le cas échéant, au financement du budget de l'État. L'entrée de la Mauritanie parmi les pays producteurs de gaz en 2025, avec le projet Grand Tortue Ahmeyim (GTA), renforce les enjeux liés à la gestion des recettes extractives. Le FNRH demeure toutefois, pour le moment, de taille modeste au regard des standards africains et internationaux, avec des actifs sous gestion limités, mais présente des marges de développement en matière de gouvernance, de transparence et de stratégie d'investissement. En conséquence, il est essentiel de renforcer le cadre institutionnel du fonds souverain qui devrait plutôt évoluer vers un dispositif plus moderne intégrant des objectifs de stabilisation, d'épargne intergénérationnelle et d'investissement stratégique. Ceci permettra de maximiser l'impact macroéconomique et budgétaire des futurs revenus gaziers, tout en préservant la soutenabilité budgétaire et la résilience de l'économie à moyen et long termes. Il est également crucial d'aligner le FNRH sur les bonnes pratiques internationales (Norvège, Nigéria, Ghana) en matière de gestion de ressources extractives et de fonds souverains.

2.8 Tirer parti des capitaux de la diaspora

2.8.1 État des ressources financières de la diaspora Mauritanienne

Les transferts de fonds de la diaspora constituent une source potentielle et relativement résiliente de financement externe pour l'économie mauritanienne. Les flux de transferts de fonds de la diaspora ont globalement augmenté, passant de 77,2 millions US$ en 2017 à un pic de 168,7 millions US$ en 2020, avant de s'établir à 94,5 millions US$ en 2024. Comparativement, la Mauritanie demeure le pays d'Afrique du Nord qui capte le plus faible volume de transferts de fonds, derrière l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. Rapportés à la taille de l'économie, les transferts de fonds représentent une part marginale du PIB, moins de 1%. Toutefois, une part significative des transferts de fonds passe par des canaux informels, ce qui conduit à une sous–estimation des flux réels. Les principaux freins à l'utilisation des canaux formels portent sur les coûts élevés des transferts formels, la faible inclusion financière, l'offre limitée de produits financiers adaptés à la diaspora (comptes d'épargne spécifiques, obligations diaspora, fonds d'investissement). Ces facteurs réduisent l'attractivité des canaux formels et limite l'orientation des transferts de fonds vers des usages productifs, tels que l'investissement dans les PME, le logement ou les infrastructures. Pourtant la Mauritanie pourra exploiter le potentiel de sa diaspora comme source de financement du développement. Il est essentiel de mettre en place de cadres institutionnels plus transparents et sécurisés, favorisant la formalisation des flux et leur mobilisation vers des investissements dans des secteurs porteurs de croissance. La Mauritanie doit s'appuyer sur les bonnes pratiques internationales pour mettre en place des instruments financiers adaptés, et les incitations ciblées, de renforcer la sécurité juridique, et de réduire les coûts de transfert. Dans cette perspective, la mobilisation du capital de la diaspora pourrait constituer un complément utile aux autres sources de financement externe.

2.9 Exploiter les ressources naturelles de la Mauritanie

2.9.1 Dépasser le modèle extractif

Le modèle économique de la Mauritanie axé sur l'extraction minière ne favorise pas une transformation structurelle et une croissance inclusive. Le taux de croissance du PIB réel a augmenté, passant de 3,2% en moyenne sur la période 2000-2010, puis à 4,2% en 2011-2020 et 5,2% en 2021-2024. Cette hausse du taux de croissance est principalement due au développement des industries extractives, qui représentent en moyenne 19% du PIB, et environ 53% des investissements directs étrangers. Toutefois, les industries extractives sont très intensives en capital, et offrent peu d'emplois, soit seulement 1,2% du total des emplois. La plupart des emplois ont été créés dans des services informels à faible productivité. Cette faible productivité limite les revenus du travail et la diversification de l'économie. Le défi est d'accélérer la stratégie de développement du contenu local et des chaînes de valeurs dans le secteur extractif. En effet, le pays dispose d'un potentiel de production de 12 millions de tonnes d'hydrogène vert par an, soit l'équivalent de 14% de la demande mondiale en 2022. Il est l'un des premiers pays à élaborer un code de l'hydrogène vert. La production d'hydrogène vert ouvrirait la voie à la production d'acier vert et contribuerait à catalyser le développement d'une industrie manufacturière locale. La mise en place d'industries manufacturières grâce à l'intégration de la chaîne de valeur de l'acier, contribuerait au développement de nouvelles filières minières. Le secteur extractif est un secteur clé qui devrait contribuer au développement des secteurs non extractifs et à forte intensité de main d'œuvre. Des stratégies proactives devraient être menées, pour attirer les IDE vers les secteurs non extractifs et à forte intensité de main-d'œuvre (agriculture, agro-industrie, industries manufacturières, services) pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique. La mise en place d'un cadre réglementaire est également essentielle favorisant la concurrence sur les marchés,

l'indépendance judiciaire et la transparence fiscale afin de renforcer la confiance des investisseurs et de soutenir le développement durable vers des secteurs non extractifs.

2.9.2 Capital naturel, performance économique et viabilité macroéconomique

La Mauritanie dispose d'un important capital naturel, estimé à 27,694 milliards US$ en 2020. Le capital naturel non renouvelable en constitue la majeure part (72%), atteignant 19,974 milliards US$, en hausse de 55% depuis 2015, portée par de nouvelles découvertes de gisements de fer et d'or. En revanche, la valeur du capital naturel renouvelable a reculé de 13% depuis 1995, pour s'établir à 7,72 milliards US$ en 2020. Cette estimation du capital naturel de la Mauritanie demeure toutefois incomplète. Le secteur extractif joue un rôle majeur dans l'économie, représentant en moyenne 19% du PIB et plus de 70% des exportations sur la période 2021 2025. Cependant, sa contribution budgétaire demeure faible et en recul, passant de 4,2% du PIB en 2021 à 3,8% en 2025, en raison de la volatilité des prix des matières premières (minerai de fer). Le potentiel de la pêche est aussi important avec des ressources halieutiques de la Zone économique exclusive de la Mauritanie (ZEEM) estimé à 1,8 millions de tonnes. En 2024, les quantités capturées ont atteint plus de 1 005 305 tonnes, mais la contribution du secteur dans l'économie a reculé, de 6,5% du PIB en 2020 à 3,3% en 2024, démontrant une faible valorisation locale. Par ailleurs, le potentiel de ressources renouvelables est important, estimé à environ 450 GW pour les projets photovoltaïques et 50 GW pour les projets éoliens.

2.9.3 Le capital naturel comme source de financement

La Mauritanie met en œuvre sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) sur la période 2021-2030, évaluée à environ 18,1 milliards US$, dont 15,6 milliards sont conditionnés à la mobilisation de ressources extérieures. Le pays a bénéficié de 107,3 millions US$ de dollars de financement climatique pour la période 2019-2020, dont 0,3 million de source privée, ce qui se situe bien en deçà des besoins. L'accès au financement constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience du pays face au changement climatique. Toutefois, l'utilisation d'instruments et de mécanismes de financement innovants (obligations et prêts verts, crédits carbone, échanges dette-climat et financements mixtes) restent limités. Néanmoins, de nombreuses opportunités d'investissement privé en faveur de la croissance verte et de l'action climatique s'offrent à la Mauritanie, principalement dans les secteurs des énergies renouvelables, du gaz, de l'hydrogène vert, de la gestion des ressources en eau et de l'agriculture. Il est toutefois important de développer un pipeline des projets bas carbone attractifs, bancables dans ces secteurs. L'initiative pour les marchés du carbone en Afrique (ACMI) lancée à la COP27 ouvre, par ailleurs, des bonnes perspectives pour la Mauritanie. Le pays devrait recevoir une compensation en matière de crédit carbone, estimée à 730 millions US$ par an sur la période 2022-2050 (BAD, Rapport Pays 2023 de la Mauritanie).

2.9.4 Gouvernance, institutions et stabilité macroéconomique

La Mauritanie a adhéré depuis 2007 à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). La Mauritanie fait partie des pays africains les plus avancés en matière de mise en œuvre de la norme internationale de transparence dans les industries extractives. Dans un contexte marqué par l'entrée progressive des revenus gaziers, l'ITIE renforce la prévisibilité des recettes, améliore la qualité de l'information budgétaire et réduit les risques de gouvernance associés aux ressources naturelles, contribuant à la crédibilité du cadre budgétaire, à la discipline fiscale et à la soutenabilité de la dette à moyen terme. Par ailleurs, le pays fait partie, depuis 2016, de l'Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche (FiTI). L'adhésion et la conformité de la Mauritanie à la Norme FiTI renforcent le cadre de gouvernance des ressources naturelles, en étendant les principes

de transparence et de redevabilité au secteur halieutique, complémentaire au dispositif ITIE pour les industries extractives. Le secteur extractif demeure exposé aux flux financiers illicites (FFI), notamment le secteur des ressources halieutiques qui reste vulnérable à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Au regard des potentialités des ressources naturelles, il est important de mettre en place un Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE). La Mauritanie applique le Système de comptabilité nationale (SCN) 2008. L'intégration et la valorisation du capital naturel dans les comptes nationaux permettrait d'augmenter significativement le PIB du pays.

2.10 Attirer les capitaux privés internationaux dans un monde fragmenté

2.10.1 Les investissements directs étrangers témoignent à la fois le potentiel et la fragilité de la Mauritanie

En Mauritanie, l'investissement direct étranger (IDE) constitue l'une des principales sources de financement extérieur. Il constitue la première source de financement extérieur du déficit courant, contribuant à soutenir l'investissement, les réserves de change et la stabilité macroéconomique. Depuis 2017, les IDE en Mauritanie ont connu une progression soutenue passant de 587 millions US$ à environ 1,5 milliard US$ en 2024, portés par les grands projets extractifs et énergétiques. Cette dynamique témoigne du renforcement de l'attractivité du pays et d'une mobilisation accrue des ressources privées internationales. Les IDE nets ont atteint 13,2% du PIB en 2024, plaçant la Mauritanie parmi les pays africains à forte intensité d'IDE. Toutefois, la Mauritanie se positionne comme le troisième pays bénéficiaire d'IDE en Afrique du Nord, après l'Égypte et le Maroc. Ils demeurent toutefois fortement concentrés sur un nombre limité de secteurs, en particulier les industries extractives (minerai de fer, or, cuivre), les hydrocarbures et le gaz naturel, et la pêche industrielle. Cette concentration sectorielle reflète l'abondance des ressources naturelles du pays, mais l'impact des IDE sur la diversification économique, la création d'emplois et l'intégration des entreprises dans les chaînes de valeur locales demeure limité. Compte tenu de l'importance stratégique des IDE, les autorités ont engagé d'importantes réformes structurelles afin d'améliorer le climat de l'investissement. Ces réformes ont porté notamment sur la révision en 2025 du Code des investissements, visant à renforcer la sécurité juridique, la transparence, la protection des investisseurs et la prévisibilité du cadre réglementaire, la simplification des procédures administratives et la garantie du libre rapatriement des capitaux, ainsi que le renforcement du rôle de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM), chargée d'accompagner les investisseurs et de promouvoir le pays comme destination d'investissement. Afin de bénéficier des retombées et des effets d'entrainement des IDE, il est crucial pour la Mauritanie d'approfondir la qualité des IDE, en favorisant une plus grande diversification sectorielle (agro–industrie, énergies renouvelables, économie numérique, services), une meilleure intégration des PME nationales dans les chaînes de valeur, et le recours à des instruments de réduction des risques et de finance mixte. Il est important de mieux répartir les IDE en tenant compte des inégalités régionales et de la pauvreté, afin de favoriser un développement équilibré et renforcer la cohésion sociale. Les régions du sud et du centre restent les plus vulnérables et concentrent plus de 43% de la population pauvre.

2.10.2 Réduction des risques et financement mixte : constitution des portefeuilles bancables

La finance mixte s'impose progressivement en Mauritanie comme un levier pour mobiliser l'investissement privé. Les mécanismes de financement tels que le capital-investissement, le financement participatif, le capital–risque, les fonds d'amorçage, le crédit–bail restent peu développés. Ceci s'explique en partie par les déficits d'infrastructures financières et technologiques, essentielles au développement et à la diffusion d'instruments financiers innovants. L'absence de ces mécanismes limite la mobilisation de ressources adaptées aux besoins du

secteur privé, pour bâtir des pipelines de projets rentables. Le capital–investissement constitue pourtant une opportunité majeure pour répondre à ces besoins. Le capital–risque pourrait également jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du « Startup Act Mauritanie », qui vise à soutenir la création et la croissance de startups et des PME innovantes. Le financement participatif (crowdfunding) offre, quant à lui, un potentiel important pour mobiliser l'épargne nationale au profit des jeunes entreprises, notamment dans des secteurs à fort potentiel tels que l'agro–industrie, la pêche ou l'élevage. Ce mécanisme présente un avantage considérable qui favorise l'accès au financement pour les micro-entrepreneurs. À cette fin, il conviendrait de renforcer les infrastructures numériques et d'adopter un cadre législatif approprié encadrant le financement participatif. Cependant, la mobilisation de financements mixtes demeure particulièrement limitée en Mauritanie. Les acteurs du marché financier spécialisés dans ces mécanismes de financement sont pratiquement absents. L'absence de taux de référence fiables et l'inactivité du marché secondaire entravent la croissance du marché obligataire.

2.10.3 Entrées de portefeuille extérieures

La Mauritanie enregistre des flux de portefeuille faibles, voire quasi inexistants. Les investissements de portefeuille (actions, obligations) ne constituent pas une source significative de financement extérieur. Le faible flux de portefeuille s'explique notamment par l'absence d'un marché financier domestique, la faible profondeur financière et de liquidité, une perception de risque élevée, une économie peu diversifiée avec une forte dépendance aux matières premières, et la vulnérabilité aux chocs externes. Il est essentiel de renforcer les réformes portant surtout sur la modernisation du cadre monétaire et de change, l'amélioration de l'intermédiation bancaire, et le développement d'instruments publics (bons du Trésor). Il est nécessaire de promouvoir également l'émergence d'investisseurs institutionnels domestiques, en particulier les assurances, qui demeurent encore très limités.

À moyen terme, il est important de permettre l'accès progressif des non–résidents aux titres publics domestiques, dans un cadre prudentiel robuste et transparent. Enfin, il est indispensable de mettre en place un cadre propice favorable à l'investissement, notamment la stabilité macroéconomique, une gestion crédible du taux de change et de l'inflation, un cadre réglementaire prévisible, une protection accrue des investisseurs, ainsi que des systèmes de négociation, de compensation et de règlement.

2.10.4 Tirer parti de la fragmentation pour la mise en place des plateformes stratégiques

La Mauritanie a engagé d'importantes réformes visant à simplifier les procédures de délivrance des licences, des permis et des inspections des entreprises, afin d'améliorer le climat des affaires et de tirer parti des opportunités liées à la fragmentation de l'économie mondiale. Le Guichet Unique de l'APIM facilite toutes les formalités de création d'entreprise, ramenant le délai de création d'entreprise de sept jours à 48 heures. Un nouveau code des investissements a été adopté en 2025, pour attirer les capitaux internationaux. Ce code prévoit des incitations fiscales et douanières, un crédit d'impôt pour la formation, des mesures de durabilité environnementale, ainsi que des régimes spécifiques pour les PME et les projets structurants. Le pays se positionne comme une plateforme maritime atlantique entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, avec notamment le Port de Nouakchott (porte d'entrée commerciale, avec terminal à conteneurs et hydrocarbures en PPP) ; le Port de Nouadhibou (port en eau profonde, adossé à la Zone Franche de Nouadhibou, pour la pêche, les minerais et la logistique industrielle) ; et les Ports de N'Diago et de Tanit (notamment filières halieutiques et industrielles). Quant aux plateformes stratégiques, elles comprennent : la Plateforme gazière offshore Greater Tortue Ahmeyim (GTA) ; la Plateforme des énergies renouvelables (solaire, éolien) avec stockage, soutenue par des PPP ; et la Plateforme hydrogène vert et minerais critiques, appuyée par des projets structurants.

2.10.5 Renforcer les partenariats pour la mobilisation des capitaux, des investissements et du commerce

Le renforcement des partenariats constitue un levier central pour accélérer la mobilisation du capital, stimuler l'investissement privé et renforcer l'intégration commerciale de la Mauritanie dans un contexte international marqué par une fragmentation croissante des flux financiers et commerciaux. Malgré des progrès dans la stabilisation du cadre macroéconomique et l'amélioration du cadre réglementaire des affaires, la mobilisation du capital privé demeure contrainte par la faiblesse des instruments de financement à long terme, la portée limitée des partenariats public–privé (PPP) et une intégration insuffisante aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Le pays a engagé un ensemble de réformes structurelles afin de créer un environnement plus propice aux partenariats. Celles–ci incluent la modernisation du marché financier, la mise en place d'un cadre juridique pour les instruments obligataires sécurisés, la création d'une autorité de régulation des marchés financiers (ARMF) et les premières étapes vers l'opérationnalisation de la Bourse de Nouakchott. Ces réformes devraient améliorer l'accès au crédit pour le secteur privé (32,6% du PIB en 2025), en mobilisant le potentiel d'épargne nationale (34,3% du PIB). Le renforcement des partenariats avec les IFD et les banques multilatérales de développement (BMD) demeure crucial pour catalyser les flux de capitaux privés. Un recours accru aux financements concessionnels, aux mécanismes de partage des risques et aux instruments innovants notamment dans les domaines du climat, de l'énergie et des infrastructures, permettrait de renforcer l'effet d'entraînement de l'investissement privé et d'améliorer la qualité des investissements. Enfin, l'approfondissement de l'intégration commerciale et productive, à travers des partenariats régionaux et internationaux plus solides, est indispensable pour maximiser les retombées de l'investissement. Une meilleure insertion des PME nationales dans les chaînes de valeur, appuyée par la promotion du contenu local, contribuerait à renforcer la compétitivité, la diversification économique, et la résilience de l'économie mauritanienne.

2.11 Conclusion et recommandations politiques

Les besoins de financement de la Mauritanie demeurent élevés, soulignant la nécessité d'explorer diverses options pour mobiliser des ressources à grande échelle afin de soutenir le développement du pays.

Recommandations au Gouvernement de la Mauritanie

- Renforcer les réformes visant à moderniser le marché financier en accélérant l'opérationnalisation de la Bourse de Nouakchott pour offrir aux entreprises des instruments de financement à long terme. Il est essentiel, par ailleurs, de développer des mécanismes de financement innovants notamment le capital–investissement, le capital–risque, le financement participatif, les fonds d'amorçage et le crédit–bail pour diversifier les sources de financement et soutenir la croissance des entreprises *[Court et Moyen terme].*

- Renforcer les réformes du climat d'investissement afin de mobiliser les ressources à travers le développement des projets de partenariats public–privé (PPP) et d'améliorer l'intégration de la Mauritanie dans les chaînes de valeur mondiales. Parallèlement, il est essentiel de renforcer la mise en œuvre de la stratégie de contenu local dans les secteurs extractif et énergétique *[Court et Moyen terme].*

- Explorer davantage les instruments de financement climatique, notamment l'émission d'obligations vertes et bleues pour mobiliser des ressources supplémentaires pour le financement du développement *[Moyen et Long terme].*

Recommandations aux institutions de financement de développement (IFD) et Banques multilatérales de développement (BMD)

- Simplifier les procédures d'accès au financement climatique pour permettre à la Mauritanie de mobiliser des financements accrus pour son développement. Les IFD et les BMD devraient accroître la mise à disposition de ressources concessionnelles, aux fins d'investissements climatiques, compte tenu de la forte vulnérabilité climatique du pays *[Court terme].*

- Apporter un appui à la Mauritanie dans le développement du marché domestique des capitaux, et le renforcement des capacités de l'administration et des institutions financières pour promouvoir des instruments de financement innovants *[Court terme].*

- Renforcer les capacités nationales en vue de mettre en place un système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), en mobilisant une assistance technique pour le rebasage des comptes nationaux, la transition vers le Système de Comptabilité Nationale 2025 (SCN 2025) et l'intégration du capital naturel dans les comptes nationaux *[Court et Moyen terme].*

Recommandations au secteur privé national et international

- Promouvoir les investissements structurants en recourant davantage aux instruments de financement innovants afin de soutenir une croissance verte et la création d'emplois verts et bleus. Le secteur privé devrait donner la priorité à des projets à forte valeur environnementale, notamment la décarbonisation progressive des unités industrielles existantes ou la création de nouvelles entreprises vertes. *[Moyen et Long terme].*

3 RENFORCER ET CONSOLIDER LES SYSTÈMES FINANCIERS ET L'AUTONOMIE DE LA MAURITANIE DANS UN MONDE EN MUTATION

MESSAGES CLÉS

- L'architecture financière de la Mauritanie est dominée par un secteur bancaire solide, conforme globalement aux normes de Bâle III. Cependant, il demeure confronté à une faible intermédiation financière, une gouvernance perfectible, un déficit d'infrastructures financières modernes, et une faible diversification de l'économie.

- Le marché financier intérieur reste peu développé, reflétant une capacité limitée à mobiliser des ressources à long terme. Les efforts devraient être poursuivis pour accélérer l'opérationnalisation de la bourse de Nouakchott.

- La Mauritanie envisage d'accéder aux marchés internationaux des capitaux. Les BMD devraient soutenir le pays pour l'obtention d'une notation souveraine. L'émission de diaspora bonds est également envisagée pour diversifier les sources de financement.

- Le pays a engagé plusieurs réformes réglementaires et institutionnelles pour bâtir un système financier moderne, résilient et intégré. Ces réformes méritent d'être renforcées pour assurer l'autonomie et la souveraineté financière.

3.1 Introduction

Le présent chapitre examine le paysage financier de la Mauritanie, ainsi que les contraintes structurelles et les goulets d'étranglement qui limitent la capacité du pays à mobiliser des capitaux dans un contexte mondial, marqué par le durcissement des conditions financières. Il analyse la tendance à la baisse du financement du développement et les risques croissants du système financier mondial, caractérisé par la volatilité des flux de capitaux, et des vulnérabilités structurelles. Il analyse également les réformes qui permettront de bâtir une architecture financière plus intégrée et résiliente capable de mobiliser efficacement les ressources financières, tout en diversifiant les sources de financement pour soutenir les objectifs de

développement à long terme de la Mauritanie. Enfin, il formule des propositions de solutions pour remédier à la fragilité, et combler les contraintes de financement, ainsi que des réformes visant à renforcer la gouvernance réglementaire et institutionnelle pour un secteur financier intégré, émergent et à fort impact.

3.2 Renforcer le système financier de la Mauritanie : s'attaquer aux obstacles et élargir la portée et l'impact

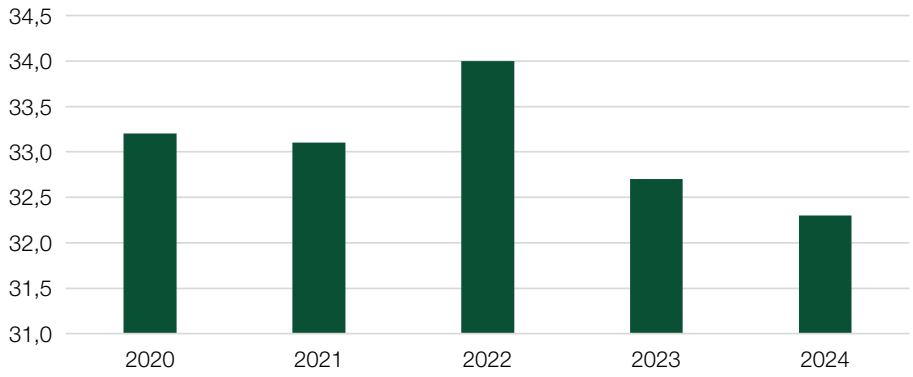
3.2.1 Situation actuelle du système financier de la Mauritanie

L'architecture financière de la Mauritanie est dominée par un secteur bancaire solide composé de 17 banques, dont 12 banques nationales et 5 à capitaux majoritairement étrangers. Elle comprend également des institutions financières non bancaires, notamment 34 institutions de microfinance, 9 établissements de paiement et de monnaie électronique, et 18 compagnies d'assurance. Globalement, la situation du secteur demeure satisfaisante, conformément aux normes et standards internationaux de Bâle III. Au 31 décembre 2024, le total des actifs du secteur bancaire a progressé de 19%, atteignant 4,6 milliards US$. L'encours total des dépôts a augmenté de 21%, pour atteindre 3,3 milliards US$ en 2024. Les fonds propres nets couvraient en moyenne 205% de l'actif immobilisé, soit 105 points au-dessus du seuil réglementaire. Le ratio de liquidité à court terme s'est établi en moyenne à 214%, supérieur à la norme minimale. Le ratio de solvabilité établi à 19,64%, est au-dessus du minimum réglementaire de 12,5%. Par ailleurs, le crédit intérieur au secteur privé s'est maintenu à 33% du PIB, en moyenne, sur la période 2020-2024, légèrement inférieur à la moyenne en Afrique, de 34,6% du PIB sur la même période. Ce ratio de la Mauritanie est plus élevé que dans d'autres économies du continent, telles que l'Egypte (28,3%) ou la Côte d'Ivoire (21,4%).

Cependant, le secteur financier est confronté à des défis, notamment une faible intermédiation financière, un déficit de gouvernance, et d'infrastructures financières modernes, et une faible diversification de l'économie. La couverture restreinte du réseau bancaire, les coûts élevés des services, et la faible disponibilité de produits financiers adaptés aux besoins des populations limitent également l'accès aux services financiers. Le score de l'indice de développement des institutions financières (IDF-Institutions), établi à 0,05, reste faible. De même, le taux d'inclusion financière, établi à 27,3% en 2024, demeure le taux le plus faible de la région de l'Afrique du Nord.

Le marché financier intérieur demeure peu développé, reflétant une faible intermédiation financière et une capacité limitée du système financier à mobiliser des ressources à long terme. L'indice des marchés financiers, qui s'établit à 0,01, traduit une quasi-absence de marchés domestiques d'actions et d'obligations. Cette situation restreint les possibilités de financement des entreprises. En 2024, environ 47% des PME/PMI faisaient face à des contraintes de financement.

Figure 18 : Crédit domestique au secteur privé en Mauritanie, en pourcentage du PIB, 2020-2024



Source : Données nationales, et Rapport Pays du FMI No. 26/27, février 2026.

3.2.2 Élargir l'espace financier : étendre la portée et l'impact du secteur financier

Dans le souci de diversifier les sources de financements en vue d'élargir l'espace financier, les efforts se poursuivent pour l'opérationnalisation du marché boursier national. La BCM, en charge du projet, a conclu un partenariat stratégique avec le London Stock Exchange Group (LSEG) pour la fourniture des plateformes de négociation et de surveillance, et la formation des acteurs. La création d'un marché boursier permettra de mobiliser l'épargne publique, vers des investissements productifs, en valorisant le capital national, et en modernisant le tissu entrepreneurial. Parallèlement la finance islamique est en forte progression avec 7 banques islamiques. Les actifs des banques islamiques représentent 43% du total des actifs bancaires. Par ailleurs, plusieurs initiatives majeures sont en cours dans le domaine de l'innovation et des Fintech, montrant l'engagement du pays pour le développement de la finance numérique. Il s'agit du projet de Monnaie Numérique de Banque centrale (Ouguiya Digital), du DigiLab, du Sandbox réglementaire, du crowdfunding et du système national de paiement instantané. La Mauritanie envisage également de recourir aux marchés internationaux des capitaux, et une feuille de route est en cours de préparation pour l'obtention d'une notation souveraine. En outre, parmi les nouvelles sources de financement, sont envisagées l'émission d'un diaspora bonds et la création d'un fonds fiduciaire multipartenaires destiné à soutenir des projets d'investissement d'envergure dans les zones vulnérables. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale, visant à diversifier et à sécuriser les sources de financement du développement de la Mauritanie.

Le cadre macroprudentiel a été renforcé afin de prévenir et atténuer les risques systémiques, compte tenu des déséquilibres potentiels pesant sur la stabilité financière. Dans ce cadre, la BCM, à qui la loi confie cette mission, a mis en place un dispositif moderne de stress–testing comprenant des tests de sensibilité et des tests macroéconomiques afin d'évaluer la résilience du système bancaire face à des chocs extrêmes. L'outil Stress Test de Sensibilité évalue l'impact de chocs de crédit, de liquidité, de marché, de taux d'intérêt et de change sur les bilans et la solvabilité des institutions financières. Le Stress Test Macro mesure la capacité du système bancaire à absorber des chocs provenant de l'environnement macroéconomique. Le renforcement de l'efficacité, de la gouvernance, de la capacité d'innovation et des cadres de gestion des risques est une condition clé pour approfondir l'intermédiation financière, et assurer l'adéquation du système financier mauritanien.

3.3 Consolider le système financier de la Mauritanie : une architecture financière cohérente et intégrée

3.3.1 L'intégration du système financier de la Mauritanie

La Mauritanie œuvre depuis plusieurs années, pour la promotion de l'intégration financière, à travers l'ouverture de l'espace bancaire et financier national aux banques de la région (Attijari Wafa Bank du Maroc, Algerian Union Bank), et la mise en place de politiques macroéconomiques favorables à l'intégration financière régionale. Par ailleurs, plusieurs banques mauritaniennes ont ouvert des agences et filiales dans les pays où réside une forte communauté mauritanienne. Les filiales de ces banques facilitent le transfert de fonds de la diaspora vers la Mauritanie, et accompagnent cette diaspora dans leurs activités, notamment le commerce. Par exemple, la Banque pour le Commerce et l'Industrie (BCI) de la Mauritanie dispose des filiales au Mali, au Sénégal, et en Guinée. L'approfondissement de l'intégration financière permettra à la Mauritanie d'élargir les possibilités de financement, en améliorant l'innovation du secteur financier, et l'allocation transfrontalière des capitaux.

La Banque centrale de la Mauritanie (BCM) assure le mécanisme de coordination du système bancaire, et a renforcé, depuis 2024,

son dispositif de supervision bancaire et financière afin de garantir un contrôle plus efficace et adapté aux évolutions du secteur. Le déploiement de la plateforme numérique intégrée-Banking Supervision Application (BSA) permet un suivi plus rigoureux de la qualité des données, en assurant une plus grande intégrité. Grâce à ces avancées, la supervision bancaire et financière est désormais alignée sur les standards internationaux, contribuant à une meilleure résilience du système financier national. Pour faciliter les transactions bancaires, la BCM a déployé un Core Banking System (CBS) qui permet une gestion optimisée des opérations et un traitement plus efficace des paiements, au niveau national et international. Ce système est en interface avec des réseaux externes tels que SWIFT pour les paiements internationaux, ce qui réduit les coûts de transaction et fluidifie les flux de capitaux transfrontaliers. Il permet également l'interopérabilité avec les plateformes régionales, notamment le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et le Système de paiement régional arabe (BUNA). Le système PAPSS permettra à la Mauritanie d'échanger avec les autres pays africains pour faciliter les paiements transfrontaliers en monnaies locales et renforcer la ZLECAf, tandis que BUNA permettra au pays d'intégrer une plateforme interarabe de règlement et de compensation transfrontalière en temps réel, pour sécuriser et accélérer les paiements dans la région et au-delà.

3.3.2 Pistes d'action pour consolider le système financier de la Mauritanie

Les principales pistes d'action pour consolider le système financier mauritanien pourraient s'articuler autour des axes suivants :

Renforcement de la supervision bancaire et financière : La BCM devrait poursuivre les efforts pour renforcer les dispositifs de supervision, conformément aux normes de Bâle III, le déploiement d'outils numériques, et l'intensification des missions de contrôle. Le renforcement de la supervision permettrait d'instaurer une approche proactive de prévention des risques systémiques, d'améliorer la surveillance des établissements de crédit, des institutions de microfinance et des établissements de paiement.

Approfondissement des réformes du régime de change et du marché interbancaire de change : Les réformes engagées en 2023, notamment l'adoption d'un régime de change flottant encadré et la mise en place du Marché Interbancaire de Change (MIC), devraient être approfondies afin d'améliorer l'allocation des ressources en devises, et renforcer la transparence, l'efficacité et la résilience du système financier national.

Développement du marché boursier : Les efforts devraient être poursuivis pour le démarrage effectif du marché boursier national en 2026-2027. Il doterait le pays d'un système financier plus profond, inclusif, transparent et mieux adapté aux besoins de financement de l'économie en pleine mutation. Il offrira aux entreprises nationales un accès élargi au financement à long terme, tout en renforçant leur gouvernance, leur visibilité et leur capacité d'attirer des investisseurs. Il contribuera à l'internationalisation des flux financiers à partir de la place financière de Nouakchott.

Renforcement de la gouvernance du risque souverain : L'approfondissement des réformes macroéconomiques et structurelles devrait permettre à la Mauritanie d'accéder à une notation souveraine. S'appuyant sur l'amélioration de la viabilité de la dette et le renforcement de la gestion macroéconomique, les autorités envisagent une notation souveraine pour mobiliser des capitaux à grande échelle. L'amélioration du profil de risque souverain contribuerait à réduire les coûts de financement et à renforcer les capacités des institutions financières mauritaniennes à mobiliser des capitaux de long terme.

Renforcement de la coopération monétaire régionale et africaine : L'harmonisation des cadres de politique monétaire de la Mauritanie avec ceux des pays d'Afrique du Nord et du

reste du continent revêt une importance stratégique. En 2024, la BCM, dans le cadre de sa présidence du Groupe Afrique du Nord de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), a conduit des initiatives majeures visant l'harmonisation des politiques monétaires et le renforcement de la coopération monétaire régionale.

3.3.3 Stratégie de modernisation du système financier de la Mauritanie

Le pays met en œuvre trois stratégies nationales structurantes pour bâtir un écosystème financier moderne. Il s'agit, premièrement, de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), pour la période 2023–2028 qui vise à bâtir un secteur financier inclusif, résilient et durable, à travers l'accès et l'utilisation de services financiers de qualité, adaptés et abordables. Deuxièmement, la Stratégie nationale des paiements numériques (SNPN) qui vise à faire des paiements numériques un levier de bancarisation, de transparence des flux économiques et de réduction de la dépendance au cash. Elle encourage également l'innovation à travers l'assouplissement de la réglementation des établissements de paiement (EdP) et de monnaie électronique (EME), afin d'en faire des catalyseurs de l'investissement et de l'émergence des fintechs. Troisièmement, la Stratégie nationale d'éducation financière (SNEF) qui vise à renforcer les connaissances financières des citoyens pour qu'ils prennent des décisions éclairées dans l'usage des services financiers. Elle répond à une nécessité de combler les lacunes en matière de culture financière et d'accompagner les efforts de bancarisation, en protégeant les populations vulnérables contre les pratiques financières risquées et les fraudes.

3.4 Vers la capacité d'action et l'autonomie financières

3.4.1 Impératifs de l'autonomie financière de la Mauritanie

L'autonomie financière de la Mauritanie requiert un ensemble cohérent de réformes institutionnelles, réglementaires et d'approfondissement du marché financier intérieur. Elle devrait reposer sur un système financier profond et intégré, capable de mobiliser des capitaux à grande échelle, pour financer la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP 2026-2030). La mise en place d'un système financier intérieur solide réduirait la dépendance à des financements fragmentés et externes. La dette externe (33% du PIB) et l'aide publique au développement (APD) constituent des sources de financement importantes pour le pays. La dette externe représenterait 33% du PIB en 2025, tandis que l'APD bilatérale se situerait à 100 millions US$ en 2025, contre 140 millions US$ en 2023. Dans ce contexte, la discipline macroéconomique et une trajectoire de croissance soutenue sont essentielles pour renforcer la confiance des investisseurs, préserver la viabilité du crédit souverain et mieux maîtriser le volume, la structure et les conditions des financements. Par ailleurs, le développement des capacités techniques et institutionnelles notamment en matière de gestion de la dette publique, est crucial pour asseoir une autonomie financière. A cet égard, la BAD appuie le pays sur la gestion de la dette, notamment la préparation et l'actualisation de la stratégie de la gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques, à travers une meilleure maitrise des risques budgétaires liés à leur endettement.

3.4.2 Structures institutionnelles pour un secteur financier renaissant et influent

La Mauritanie a mis en œuvre plusieurs réformes réglementaires et institutionnelles destinées à renforcer son système financier. Dans le domaine de la supervision bancaire et financière, la BCM a renforcé les règles prudentielles, la prévention des risques systémiques, et la préparation, en début d'année, par les institutions financières, d'un plan de redressement préventif. Une plateforme (MACSS) a été mise en place, intégrant un système de règlement brut en temps réel (RTGS), une chambre de compensation automatisée (ACH) et un dépositaire central de

titres (Central Securities Depository). Cette réforme vise à renforcer la sécurité, l'efficience et la stabilité du Système National de Paiement (SNP), en assurant la conformité avec les standards internationaux. Le marché des changes a fait l'objet de réformes, qui ont permis de passer d'un système de change administré par la BCM vers un dispositif guidé par les besoins du marché. L'efficacité du marché s'est améliorée, avec plus de 80% du volume total des devises négocié entre les banques via la plateforme (Refinitiv). Enfin, une plateforme a été développée pour assurer le suivi en temps réel des seuils de transactions via les portefeuilles électroniques et le système de transfert automatisé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Le renforcement des structures institutionnelles s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la SNIF 2023-2028 (Encadré 4).

Encadré 4 : La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) 2023–2028 de la Mauritanie

La SNIF 2023-2028 vise à bâtir un système financier inclusif, digitalisé, résilient et durable, à travers l'accès et l'utilisation de services financiers de qualité, adaptés et abordables pour tous les Mauritaniens. L'objectif de la SNIF est d'atteindre un taux d'inclusion financière d'au moins 63% d'ici 2028. Elle est articulée autour de cinq axes stratégiques : la densification de l'offre de services, la digitalisation, la régulation adaptée, la finance verte, durable et inclusive, et le renforcement des capacités et la promotion de la finance verte et inclusive.

La mise en œuvre de la SNIF a permis d'obtenir des résultats tangibles, notamment une augmentation du taux d'inclusion financière, passant de 21% en 2021 à 55,5% en 2025. Cependant, la disponibilité, la fiabilité et l'exploitation des données nécessaires au suivi des résultats, et la production de contenus éducatifs constituent des défis. Il est donc indispensable de renforcer le système de suivi–évaluation, d'élargir les programmes d'éducation financière et de favoriser une implication de l'ensemble des parties prenantes. La BAD contribue à la mise en œuvre de la SNIF à travers l'appui à la modernisation du système de paiement.

Source : Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) 2023–2028, juillet 2023

3.5 Conclusion et recommandations en matière de politiques publiques

La Mauritanie a engagé d'importantes réformes réglementaires et institutionnelles visant à bâtir un système financier moderne et résilient. Ces réformes ont porté notamment sur le renforcement de la supervision bancaire et financière, la modernisation du système de paiement, l'approfondissement du marché des changes, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Afin de consolider ces réformes, les recommandations suivantes sont formulées :

Recommandations à court terme :

- Poursuivre la modernisation du dispositif de supervision bancaire et financière afin de renforcer sa capacité d'adaptation aux évolutions rapides du secteur, et de réduire les risques systémiques, ainsi que de garantir la stabilité du système financier national.

- Financer adéquatement la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion Financière (SNIF 2023–2028) pour moderniser le système financier mauritanien. Il est essentiel de renforcer les programmes d'éducation financière et de favoriser une implication accrue de toutes les parties prenantes publiques, privées et de la société civile.

Recommandations à moyen terme :

- Consolider les réformes du système de paiement pour garantir la sécurité, l'efficience et la stabilité du système national de paiement. Cela devrait s'inscrire dans une stratégie globale de modernisation et de sécurisation, permettant au système national de se connecter de manière fluide et fiable aux plateformes de paiement régionales et internationales.

- Approfondir les réformes du marché des changes afin de renforcer la résilience face aux chocs externes. À cet égard, il est important de poursuivre les efforts pour éliminer les marchés parallèles et améliorer l'information relative aux opérations de change.

Recommandations à long terme :

- Appuyer la Mauritanie dans son processus de notation souveraine. Les BMD devraient soutenir le pays, notamment par une assistance technique, pour accéder à une note souveraine. À cet égard, il est essentiel de continuer à renforcer la discipline macro-budgétaire et à assurer la viabilité de la dette publique.

- Renforcer l'autonomie et la souveraineté financière de la Mauritanie, en développant le marché financier intérieur. Il est également crucial de renforcer les capacités techniques et institutionnelles de gestion des finances publiques, notamment de la gestion de la dette publique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque africaine de développement (BAD), Rapport-Pays 2025 Mauritanie, Département des économies pays (ECCE), Abidjan.

Banque africaine de développement (BAD), Rapport-Pays 2024 Mauritanie, Département des économies pays (ECCE), Abidjan.

Banque africaine de développement, Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Programme des Nations Unies pour le développement : Document de Politique Conjoint : Impacts du conflit au moyen orient sur les économies africaines, avril 2026.

Banque centrale de Mauritanie (BCM), Rapport annuel, 2024.

Banque mondiale, Mauritanie, Rapport sur la situation économique, 2025.

Banque mondiale, Rapport sur la croissance et l'emploi en Mauritanie, 2025.

Fonds monétaire international (FMI), Country Report N°. 26/27, février 2026.

Ministère des affaires économiques et du développement, ANSAD, Note mensuelle de l'Indice national des prix à la consommation (INPC), décembre 2025.

Ministère des finances, Rapport final d'évaluation de la mise en œuvre du Schéma directeur de réformes des finances publiques (SD-RFP) 2021-2025, avril 2026.

Ministère de l'économie et des finances, Bulletin statistique de la dette publique au titre du troisième trimestre 2025, novembre 2025.

Ministère de l'économie et des finances, Projet de loi de finances de l'année 2026, novembre 2025.

Ministère de l'économie et des finances, Document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT 2026-2028), juin 2025.

Ministère de l'économie et des finances, Rapport annuel de mise en œuvre du plan d'actions de la SCAPP pour l'année 2024, mai 2025.

Ministère de l'économie et des finances, Direction générale des impôts, Plan stratégique 2025–2029, mars 2025.

Ministère de l'économie et des finances, Projet de loi de finances de l'année 2025, novembre 2024.

Ministère de l'économie et des finances, Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) 2025-2027, décembre 2024.

Ministère de l'Économie et du Développement durable, Troisième Contribution Déterminée au niveau National (CDN3.0) de la Mauritanie, 2025.

Ministère des Finances, Loi de finances 2024 et Rapport d'exécution budgétaire, 2023–2024.

Nations Unies, Rapport de mise en œuvre en Mauritanie du Programme d'action de Doha des pays les moins avancés, avril 2026.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT